

**Mort tragique de l'opérateur
d'une chargeuse à billots**

page A-6

**Un gardien de la Brinks
abattu au cours d'un hold-up**

page C-10

Loi spéciale

Les syndiqués de l'Hydro-Québec forcés de retourner au travail

QUEBEC (PC) — Les 11,600 travailleurs de l'Hydro-Québec doivent reprendre le travail à compter de minuit et une minute mercredi, selon la loi 88 déposée mardi matin à l'Assemblée nationale par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson.

La loi impose les conditions de travail aux syndiqués sur la base du rapport que les médiateurs dans le conflit ont produit le 13 décembre dernier.

La convention collective prévoit donc des augmentations de salaires de 32,5 pour cent réparties sur quatre ans, ainsi que le versement d'un montant forfaitaire de \$400 à chaque syndiqué. La nouvelle convention collective sera en vigueur jusqu'au 29 décembre 1982.

Des amendes sont prévues pour les syndicats et les travailleurs qui poursuivront la grève devenue illégale. Les amendes varient de \$25 à \$100 par jour pour un syndiqué, et de \$5,000 à \$50,000 par jour pour un syndicat ou un dirigeant syndical contrevenant à la loi.

Parmi les autres conditions de travail consenties aux syndiqués par le rapport de médiation et entérinées par la loi, on note l'indexation des salaires au coût de la vie, la possibilité de prendre sa retraite à 60 ans, la pleine rétroactivité salariale, une semaine de vacances supplémentaire par année à compter de 60 ans, un congé payé de maternité de 20 semaines pour les travailleuses et la reconnaissance du droit d'un représentant syndical d'enquêter immédiatement sur les lieux d'un accident de travail.

M. Johnson a été particulièrement dur pour les dirigeants des trois syndicats des travailleurs de l'Hydro-Québec, les accusant d'avoir "bafoué la démocratie syndicale".

Le ministre a rappelé que les négociateurs syndicaux avaient rejeté le rapport de médiation sans le soumettre aux membres. M. Johnson a manifesté "son étonnement et son scandale" face à une telle attitude. Il a rappelé que les représentants syndicaux avaient refusé de justifier leur point de vue lorsqu'ils ont été requis de le faire en commission parlementaire lundi soir.

"Il s'agit d'un mépris du Parlement et de la population", a dit M. Johnson.

Au nom des Libéraux, M. Claude Ryan a annoncé que son parti allait appuyer le principe de la loi. "C'est une loi regrettable mais nécessaire", a-t-il dit.

D'autre part, le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, a soutenu que les exigences et les gestes du syndicat des 12,000 travailleurs d'Hydro-Québec dépassaient les bornes du bons sens.



Pierre-Marc Johnson

"Il y a des gens qui perdent de vue le bon sens élémentaire et l'intérêt public", a déclaré M. Parizeau alors qu'il intervenait devant l'Assemblée nationale au moment de l'étude en deuxième lecture du projet de loi 88.

M. Parizeau a exposé que les conditions de travail offertes aux travailleurs n'avaient rien à voir avec la situation faite à une certaine époque aux gens qui étaient surexploités par leurs employeurs et qui crevaient de faim.

la tribune

70e ANNEE — No 258 — 60 PAGES — 5 CAHIERS — SHERBROOKE, MERCREDI 19 DECEMBRE 1979 — (SAMEDI 50¢) 30¢

Trudeau reprend le combat

"JE ME DEVAIS DE SERVIR LE PAYS"

OTTAWA (PC) — M. Pierre Trudeau a accepté, hier, de diriger encore une fois les troupes libérales au cours de la campagne électorale en vue des élections du 18 février, mais il a tenu à faire savoir que c'était la dernière fois qu'il le ferait.

"Je me devais de servir encore un peu le parti et le pays", a-t-il noncé sa candidature, étaient déçus.

- Biron surpris
- Une décision responsable (Claude Ryan)
- Trudeau meilleur que Joe Clark (Stuart Smith)
- Les libéraux heureux sauf...
- "Un vieux parti... un vieux chef" (Ed Broadbent)
- Le choix entre l'avenir ou le passé (Joe Clark)

pages A-16 et B-1

- Le retour de M. Trudeau
- Texte intégral

page B-2



expliqué en annonçant hier à Ottawa cette décision "sans doute la plus difficile qu'il m'ait été donné de prendre dans ma vie".

M. Trudeau, qui, il y a à peine un mois, annonçait qu'il quittait la direction du Parti libéral parce qu'il n'était plus l'homme de la situation, a rappelé que son plus profond désir était de quitter la politique et d'élever sa famille à Montréal.

Il a précisé qu'étant donné que le Canada fait face à de nombreux problèmes et que le Parti libéral se retrouvait sans chef pour les élections, il était de son devoir d'assumer le leadership.

"Le devoir a été plus fort que mon désir de réintégrer la vie privée", a-t-il affirmé dans sa déclaration à la presse.

Le chef de l'Opposition officielle a indiqué qu'il en était arrivé à sa décision lundi soir après avoir consulté collègues et amis au cours des quatre derniers jours. Il a soutenu qu'il ignorait qu'il serait plébiscité lorsque le gouvernement a été défait jeudi.

Selon M. Trudeau, un autre leader du parti sera choisi avant les prochaines élections. Si les libéraux sont portés au pouvoir, il croit qu'il demeurera premier ministre quelques années et non seulement quelques mois.

Il a refusé de dire s'il avait l'appui de M. David Donald Macdonald, l'ancien ministre des Finances qui avait le plus de chance de lui succéder. M. Trudeau s'est contenté de dire qu'il comprendrait si MM. Macdonald et Pierre de Bané qui avait déjà an-

Selon M. Trudeau, le gouvernement conservateur n'a pu prendre les décisions qui s'imposaient

Un proche de Khomeiny

L'ayatollah Mofateh assassiné

TEHERAN (AP) — Des hommes équipés d'armes automatiques ont assassiné, mardi, le Dr Mohammed Mofateh, un proche de l'ayatollah Khomeiny, et deux

de ses gardes du corps. Le Conseil de la révolution a imputé la responsabilité de l'attentat aux Etats-Unis et à des éléments de la Savak, la police secrète de

l'ex-Chah.

L'ayatollah Mofateh, directeur de la faculté de théologie de l'Université de Téhéran, serait le quatrième dirigeant religieux as-

sassiné depuis la révolution iranienne en février.

Le ministre de l'Intérieur iranien, M. Hashemi Rafsanjani, a déclaré dans une interview à l'agence de presse officielle PARS: "Ce n'est pas une coïncidence que, juste au milieu de notre combat contre l'impérialisme des Etats-Unis, un de nos principaux militants soit assassiné".

La radio iranienne a pour sa part annoncé que les tueurs avaient utilisé des armes de fa-

vendiqué les précédents attentats.

Par ailleurs, les étudiants de l'ambassade américaine ont vigoureusement reproché à M. Sadegh Ghotbzadeh d'avoir trop parlé et d'avoir encouragé à tort le gouvernement américain. Ils ont réaffirmé leur volonté de juger les 50 Américains qu'ils tiennent en otages.

Le
Canadien
en
d
é
t
r
e
s
s
e



Rick Lapointe des Blues de St-Louis perd son gant au moment où il s'attaque à Bob Gainey à un moment "chaud" de la première période. Les deux joueurs ont été pénalisés pour rudesse.

- Photographie de l'incident
- Des Américains suggèrent des solutions page D-5

brication américaine. Elle a insisté sur les conséquences néfastes de l'attentat. Il paraît certain en effet que cet événement ne peut qu'aggraver la crise actuelle due à la prise en otages de 50 Américains par des étudiants iraniens.

Trois autres chefs religieux iraniens ont été les victimes d'attentats ces derniers mois: l'ayatollah Ghazi Tabatabai, assassiné en novembre à Tabriz, dans le nord du pays; Taghi Haj Tarkhanni, le fondateur de la mosquée de Téhéran, tué en juillet; et l'ayatollah Morteza Motahari, membre du Conseil de la révolution, abattu en mai.

L'organisation "Forghan", une organisation qui semble être anti-religieuse et de gauche, a re-

La Quotidienne

8-4-0

Persiflage

Voit et entendre Joe Clark, ça débène.

— 0 —

Ayez confiance, gens de peu de foi. Les libéraux s'apprennent à redresser la piètre situation économique que les conservateurs nous ont léguée.

— 0 —

Le gouvernement Lévesque prend un soin SPECIAL de ses employés. Mais ceux-ci n'aiment pas spécialement cela.

— 0 —

Les Canadiens pratiquent actuellement pour leur partie contre les Russes. Ils regardent patiner l'adversaire.

Le persifleur

Tribune-Forum

M. Pierre Elliott Trudeau a-t-il pris une décision sage et opportune en reprenant son poste de chef du parti libéral? Pourquoi. Quel autre choix, s'il y a lieu, le parti libéral avait-il? Faites parvenir vos réponses à la Tribune-Forum, as de M. Jean Vigneault, 1950 Roy, La Tribune, J1K2X8.

Sherbrooke métropolitain

en
1980

Malgré des dépenses de plus de \$70 millions

L'augmentation des taxes pourrait être écartée



Le maire de Sherbrooke, Me Jacques O'Bready.

SHERBROOKE (FG) — Pour les deux prochaines années au moins, le montant récupéré de l'occupation du champ d'impôt scolaire par la ville de Sherbrooke pourrait permettre de rencontrer la hausse des dépenses municipales, sans avoir à taxer davantage les contribuables.

Ce qui veut dire que les Sherbrookoïses peuvent être appelés à payer plus à la ville en 1980 qu'en 1979, mais cela ne devrait pas excéder le montant que représentaient les taxes scolaires (normalisées) et municipales mises ensemble en 1979. Et ce, pour au moins les deux prochaines années.

C'est ce qu'a laissé entendre le maire Jacques O'Bready, hier, au cours d'une entrevue, précisant d'autre part qu'il ne "sera probablement pas nécessaire d'augmenter le fardeau fiscal du contribuable, même si nos dépenses augmentent".

Un document présenté au dernier conseil, et faisant office de "budget provisoire pour 1980", parle d'une augmentation des dépenses de l'ordre de 11,4 pour cent, par rapport

aux prévisions établies pour 1979, ou \$4.433.858. Et ce, sur des dépenses prévues au montant de \$43.286.167. Mais les dépenses totales, en incluant l'Hydro-Sherbrooke, pourraient atteindre \$27.373.892. Il s'agit d'une hausse ici aussi par rapport à 1979, alors que les dépenses parlaient de \$23.966.122.

"Il y a hausse des dépenses, mais il ne faut pas oublier non plus que nos sources de revenus vont augmenter... de nouvelles propriétés s'ajoutent par exemple. Et puis, dans notre cas, une augmentation très importante des revenus proviendra de l'imposition à 100 pour cent des immeubles du gouvernement; à 80 pour cent les édifices des Affaires sociales et à 40 pour cent pour d'autres établissements qui n'étaient pas ta-

xés autrefois et ceci, en vertu des dispositions de la loi 57, sur la réforme de la fiscalité municipale. Dans le cas de Sherbrooke, cela représente un gain potentiel éventuel d'environ \$3,5 millions."

Il semble de plus assuré que le compte de taxes qui parviendra aux contribuables au début de janvier, et qui devra être acquitté avant le 12 février 1980, ne sera que provisoire, pour la partie foncière. Apparaîtront également les taxes d'eau, d'ordures ménagères et de travaux permanents qui pourraient rester inchangés.

Puis, après le 1er juillet prochain, la ville ferait parvenir le compte final, si celui-ci s'avère nécessaire pour lui permettre de combler le manque à gagner, en prévision de ses dépenses.

Quant au budget complet et officiel, il devrait normalement apparaître à l'agenda du conseil de ville au début de janvier 1980.



Claude Laberge, du Séminaire de Sherbrooke, a été nommé parmi les 14 membres du Conseil des Collèges par le ministre de l'Éducation, Jacques-Yvan Morin... le conseil, institué par la loi 24 récemment adoptée par l'assemblée nationale, a pour mandat de conseiller le ministre sur les questions relatives à l'enseignement collégial au Québec...

Trois résidents de Sherbrooke et de Rock Forest ont reçu leur diplôme de l'Institut des banquiers canadiens, après avoir terminé avec succès les cours de l'Institut à l'Université... il s'agit de Daniel McGown, Martial Tanguay et Claude Richer...

C'est Suzanne Paquin qui a décroché le titre de Reine 79-80 du Cercle de Personnalité de Sherbrooke...

Il y a déjà des rumeurs voulant que Marcel Bureau, directeur général de la SSJB, soit candidat conservateur aux élections du 18 février...

Une nouvelle revue, intitulée "Connaissance et vie, revue des mondes en émergence", a été lancée par Carl Prézeau, professeur à l'Université... parmi les collaborateurs, on retrouve les noms de Guy Doyon, Raymond Duperval, Jacques Friberg, Roger Mitton, Robert Pelletier et Adrien Rouzier... la revue veut favoriser la paix et le développement dans le monde...

Le Conseil régional des communications annonce l'élection de Michel Campagna à la présidence de l'organisme et l'engagement de Serge Cabana au poste de directeur...

La récente conférence de Sr Gisèle St-Germain présentée aux étudiants de la faculté de théologie a intéressé plusieurs des auditeurs...

Saviez-vous que Lionel Grenier, le nouveau président élu à l'Optimist International est natif de Springhill près de Mégantic... il réside maintenant à Terrebonne... c'est la première fois, semble-t-il, qu'un Québécois est nommé à la tête de tous les clubs Optimistes du monde...

Ce sont les Dames Auxiliaires, et plus particulièrement les bénévoles en pastorale, qui ont organisé le dépeuplement de l'arbre de Noël à l'Hôtel-Dieu en fin de semaine... une heureuse initiative...

Claudette Picard-Caron a laissé la plume depuis quelques jours pour présenter aux enfants un merveilleux spectacle de marionnettes dans un centre commercial de Sherbrooke... l'écriture mène à tout...

Chez Grégoire-Lumberland, les employés ont ramassé des fonds pour un concours de Noël qui a fait des heureux... Jean-Roch Bélanger a gagné \$1.500 pour effectuer un voyage... André Lacasse, qui a tiré son propre billet et dont le numéro était le dangereux 13, a décroché \$200... Richard Laplante, grâce à sa cravate magique, s'est vu remettre \$200...

Fermeture du centre d'aide aux victimes d'agressions à caractère sexuel

Les intervenants s'en prennent au ministre des Affaires sociales

(FG) — Il est inconcevable que le ministre des Affaires sociales, qui

reconnait l'utilité de notre action, se refuse à la subventionner adéquatement.

Qu'espère-t-il au juste? Maintenir un réseau de bénévoles, parce

que les femmes acceptent mieux cela ordinairement!"

La réplique ne manque pas pour les femmes qui, à Sherbrooke, en octobre 1978, ont décidé de mettre sur pied un centre d'aide aux victimes d'agressions à caractère sexuel et qui, aujourd'hui, se voient dans l'obligation de discontinuer ce service. Evidemment, cela fait suite à la décision du ministre Denisazure de n'accorder qu'une subvention de \$65.000 pour quatre centres d'aide aux victimes de viol (Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull et Québec) du Québec et ce, au lieu d'une demande d'assistance financière de l'ordre de \$235.000.

Pour l'organisme oeuvrant à Sherbrooke, l'offre du ministre représente \$18.033. "C'est nettement insuffisant pour maintenir le service que nous voulions offrir au départ, car ce n'est pas possible de rémunérer décentement cinq travailleuses permanentes avec cet argent."

Lettres au ministre

Les porte-paroles du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel invitent d'ailleurs tout le monde voulant le maintien de ce service à la faire savoir au ministre Denisazure. "Il s'agit d'écrire une lettre au ministre, de la faire paraître dans les journaux et, si cela est possible, d'intervenir auprès des députés Gosselin et Rancourt."

Ces responsables ne comprennent pas l'attitude du ministre des Affaires sociales, "surtout qu'il reconnaît clairement l'importance du service que nous offrons".

Au fait ce service, en quoi consiste-t-il au juste? "Notre préoccupation ne se situe pas uniquement au niveau du viol, isolement. Nous voulons combattre aussi toutes les va-

leurs sexistes dans la société. Evidemment, notre premier objectif représente l'aide directe, avec un service d'écoute téléphonique 24 heures par jour. A cela, se greffe tout l'aspect du suivi auprès des victimes d'agressions sexuelles. En second lieu, nous visons un objectif de prévention chez les femmes et, finalement, notre action se situe au niveau de l'éducation et de la sensibilisation, par des rencontres et des conférences devant tous les groupes intéressés."



Le ministre des Affaires sociales, M. Denisazure

Mais, tout cela prendra fin si le gouvernement ne change pas d'avis. Et ce, à un moment où les chiffres suffisent à faire comprendre l'importance d'un tel service: une agression sexuelle se produit au Canada en moyenne à toutes les 17 minutes. A Sherbrooke, l'an dernier, 47 cas du genre ont été signalés à la police, 40 autres aux différents hôpitaux de la ville et une cinquantaine au Centre d'aide. C'est beaucoup, surtout quand les spécialistes affirment qu'une agression sexuelle sur dix, seulement, fait l'objet d'une plainte.

Selon le directeur de la protection de la jeunesse

80 pour cent des jeunes délinquants ne récidivent pas

SHERBROOKE (LO) — Il y a des phrases qui, amputées de quelques éléments, prennent une signification toute autre.

Récemment, le directeur de la protection de la jeunesse, Jean Gélinas, a dressé un bilan plutôt positif

d'où il ressort que 80% des jeunes délinquants ne récidivent pas.

A la fin, voulant faire ressortir la difficulté de répondre entièrement aux objectifs de la nouvelle loi de protection de la jeunesse (loi 24), M. Gélinas alléguait: "C'est avec les enfants placés en famille d'accueil que nous avons le plus de problèmes" tout en spécifiant que ces problèmes tiennent non pas aux familles d'accueil elles-mêmes mais aux objectifs inscrits dans la loi. Faute d'espace suffisant, ces explications qui apportent une autre signification à l'affirmation de M. Gélinas, n'avaient pas été publiées.

Le directeur avait mentionné que 80% des enfants placés en familles d'accueil le sont depuis plus de deux ans. Par conséquent, les succès obtenus sont pour le moins mitigés si on évalue ces placements en fonction de l'objectif de maintien ou de réintégration de l'enfant dans son milieu familial naturel.



Jean Gélinas

d'une ligne... à la page.

• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •

Bingo 5-500

Marathon

la tribune

\$2,500⁰⁰

A GAGNER

Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la carte de BINGO La Tribune-5. Elle vous servira aux cinq MARATHONS. Pour chaque BINGO MARATHON, il faut se rappeler que les numéros sont publiés dans la rubrique d'une ligne à la page.

NUMÉROS PUBLIÉS à marquer sur votre carte pour LE MARATHON No 2

LUNDI, le 17 décembre 1979

N-45, O-68, B-13, B-5, G-54, I-24, G-60, I-22, G-52, O-62

Les numéros ont été pigés par: M. Bertrand Bolduc 62, rue Union Coaticook

MARDI, le 18 décembre 1979

I-27, N-44, N-35, G-47, O-63 N-39, B-1, G-55, O-72, N-33

Les numéros ont été pigés par: M. Marc Latulippe, 1136 Grosvenor Sherbrooke

MERCREDI, le 19 décembre 1979

G-59, B-14, B-2, B-10, G-51 O-68, O-69, I-17, I-18, I-23

Les numéros ont été pigés par: Mlle Pamela Wilson, 1755, Prospect, Sherbrooke

REGLEMENT:

- 1- Le BINGO-MARATHON 5-500 est une série de cinq marathons successifs.
- 2- Seule la carte LA TRIBUNE-5 est officielle. Elle est distribuée dans l'édition du 29 novembre 1979. Nous ne pouvons garantir que chaque abonné recevra cette carte, le hasard joue ici son rôle.
- 3- Le montant qui peut être gagné à chaque marathon est de \$500. S'il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
- 4- Quand votre carte sera remplie (il s'agit d'un MARATHON) appelez immédiatement à La Tribune (566-6353) et demandez le responsable du Bingo, pour la vérification de vos numéros.
- 5- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12 h 00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte, pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'à lundi midi pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- 6- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.

- 7- La décision de la direction de La Tribune concernant le gagnant sera finale et cette personne devra répondre à une question d'habileté.
- 8- Les employés de La Tribune ainsi que leur famille immédiate ne sont pas éligibles à ce concours.
- 9- La Tribune ne sera en aucun cas, responsable pour plus de \$500, en argent, à chaque marathon même si la cause est due à une erreur typographique ou autre.
- 10- La Tribune a payé les droits exigibles quand à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- 11- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

à vous de jouer...

Sherbrooke
Grenier
 pourrait faire
 le saut sur la
 scène fédérale
 page A-6

Fitch Bay
 316 abonnés
 touchés
 par les pannes
 page A-6

Austin
 Une centaine
 de malades
 du Centre
 Butters relógés
 page A-6

Thetford Mines
 Les pannes
 d'électricité:
 choses
 du passé
 page A-10

Drummondville
 La Dominion
 Textile envisage
 l'avenir
 avec optimisme
 page A-10

Victoriaville
 Mort de Mme
 Durocher et
 Mlle Ouellette:
 enquête reportée
 page A-12

Une date historique

50e réunion de l'exécutif du Conseil du statut de la femme à Sherbrooke

SHERBROOKE (GF) - La 50e réunion de l'exécutif du Conseil du statut de la femme aura été historique. En effet, pour la première fois depuis sa création en 1973, le Conseil s'est réuni dans une ville autre que Québec ou Montréal.

Et c'est à l'Université de Sherbrooke que les dix membres de l'exécutif tenaient leur réunion régulière, hier et aujourd'hui, tant pour affirmer la volonté de régionaliser d'avantage leurs activités que pour souligner la nomination de Mme Marie Gratton-Boucher.

Dans la soirée, le Conseil a rencontré divers organismes féminins dans le but de les entendre, de connaître leurs besoins et de chercher leurs appuis.

"Le Conseil est composé de femmes remplies de bonne volonté mais qui, sans l'appui et la pression des femmes du Québec, ne peut presque rien", a déclaré la présidente, Mme Claire Bonenfant.

C'est pourquoi, après avoir énuméré les grands dossiers défendus par le CSF, Mme Bonenfant et les autres membres de l'exécutif ont écouté ceux propres aux organismes de la région.

Il a alors été surtout question des halte-garderies, des cliniques de planning familial et du centre d'aide aux victimes de viol.

Au sujet des halte-garderies, des garderies possibles grâce au regroupement de mères de famille mais à qui le ministère des Affaires sociales refuse toute subvention, les responsables ont demandé l'aide du Conseil afin que tout entre dans l'ordre, financièrement parlant, dès janvier et qu'elles puissent vivre "d'égal à égal".

Pour leur part, d'autres intervenantes ont dénoncé l'actuelle clinique de planning familial du CHUS qu'elles accusent de siphonner des fonds sans rendre le service adéquat. Il en ressort que seulement six avortements s'y pratiquent par semaine alors que 45 cas sont déviés hebdomadairement vers Montréal ou New York.

Le Conseil dit connaître ces faits et comprendre les revendications locales. Toutefois, il revient aux régions — les femmes d'Outaouais vivent les mêmes problèmes — de se prendre en main et de former leurs groupes de revendication.

En ce qui concerne le Centre d'aide aux victimes de viol, les responsables ont attiré l'attention du Conseil et des femmes de la région sur leurs déboires. Le Centre vient en effet de fermer ses portes faute de subventions du ministère et a besoin d'appuis pour influencer la décision du ministre.

"Nous offrons un service essentiel et, en ce sens, il n'est plus question de bénévolat. Nous avons droit à l'argent du ministère", plaide le Centre qui espère pouvoir rouvrir bientôt ses portes.

Procès de Elphège Larochelle

Le jury demande le texte de loi sur la légitime défense

SHERBROOKE - Le jury mixte, qui a maintenant le sort d'Elphège Larochelle entre les mains, a demandé une copie du texte de la loi au sujet de la légitime défense après 3 h. 15 de délibère.

Comme il était alors 22 h. hier, le juge Paul-M. Gervais de la cour supérieure a suggéré aux jurés de se retirer pour la nuit après les avoir informés qu'ils obtiendraient exceptionnellement des photocopies en matinée.

Le jury, constitué de huit dames et de trois hommes, avait précédemment entendu à deux reprises la lecture des articles concernés de la loi. Larochelle, âgé de 53 ans, de Kingsey Falls, est inculpé de tentative de meurtre sur M. Jean-Marc Desharnais le 31 janvier et d'utilisation d'un fusil de calibre 12 pour commettre un crime.

Cinq jurés avaient endossé leur manteau pendant l'adresse du tribunal au vieux palais de justice où il ne faisait pas chaud.

Le juge Gervais a expliqué qu'il y avait cinq verdicts possible dans cette cause, à savoir culpabilité sur le premier chef ou de l'offense incluse de fait de décharger une arme à feu avec l'intention de causer des lésions corporelles et dans l'un de ces deux cas culpabilité sur le deuxième chef ou encore acquittement. Il a demandé au jury de ne pas tenir compte des dommages civils dans cette affaire.

Larochelle a une poursuite de \$150,000 sur la tête de la part de M. Desharnais, qui avait été blessé au torse et au bras droit, mais ce fait n'est pas en preuve.

Dans sa plaidoirie, Me Raynald Fréchette a prié les jurés de ne pas rendre de verdict qui ferait un apprenti meurtrier de son client qui avait tiré un premier coup de feu sur une table après que la victime eût menacé de le "planter" et qui avait encore l'arme dans les mains lorsqu'un second coup est parti au moment où Desharnais a tenté de sauter sur lui.

Il a plaidé que Larochelle aurait pu facilement achever le blessé sur le plancher s'il avait voulu le tuer.

Le procureur Thomas Walsh a soumis qu'il ne prétendait pas que l'accusé a voulu tuer Desharnais mais désirait lui causer des blessures dont la tournure le laissait indifférent.

Il a soutenu que Larochelle était un tireur d'élite qui n'aurait pu manquer sa victime même s'il avait fait exprès.

La démolition du Normandie indispose les commerçants

(FG) - La démolition de l'hôtel Normandie, samedi prochain, le 22 décembre, ne se ferait pas sans causer de problèmes aux commerçants du centre-ville de Sherbrooke, en raison de la lucrative période choisie pour ce faire.

Des propriétaires d'établissements commerciaux du secteur ont fait part de cette crainte au conseil de ville de Sherbrooke et le conseiller Roméo Bergeron a endossé leur inquiétude.

Les commerçants pensent que la fermeture d'une partie des rues King ouest et Wellington sud, constitue un obstacle pour leurs clients. Cela les empêcherait d'envahir le centre-ville et ce, à quelques jours de Noël, alors que les affaires fonctionnent à plein.

L'entrepreneur chargé de la démolition de l'édifice, M. Marcel Dumoulin, a mis fin à l'inquiétude du conseiller Bergeron, en affirmant qu'à "peu près personne n'aura connaissance de la démolition de l'hôtel... ça va prendre quatre heures environ et je dois commencer à 3 h30 ou 4 heures le samedi matin".

A M. Bergeron, qui doutait encore, l'entrepreneur a lancé: "vous avez vu ce qui est arrivé avec l'hôtel Royal? C'est moi qui avait le contrat et très tôt dans la journée la démolition était terminée. Et dire que mon opérateur en machinerie est arrivé trois heures en retard".

La suggestion de M. Bergeron, de reporter la démolition au 29 décembre ou, de préférence, au 6 janvier 1980, n'a été retenue, ni par M. Dumoulin, ni par les autres membres du conseil.

Pour M. Dumoulin, il ne saurait absolument en être question, puisqu'il s'agit d'une question de responsabilité civile. Et retarder la démolition en 1980 risquerait d'apporter des problèmes au niveau de la taxation.

Domrémy lance un appel pour illuminer ses arbres de Noël

SHERBROOKE (LO) - Domrémy ne brille pas de tous ses feux et, à cette période des Fêtes, cette demi-noirceur étant particulièrement tragique, les responsables demandent à la population en général ainsi qu'aux industries et commerces en particulier, un effort supplémentaire pour illuminer les sapins, symboles de générosité.

Ces arbres de Noël répartis à travers la ville, sont à moitié éclairés parce que chaque bougie allumée correspond à un don de \$2. Sur un objectif de \$25,000, Domrémy n'a recueilli à date que \$4,000 bien que des tirelignes soient disposés dans toutes les banques et caisses populaires de la ville et que les industries et commerces aient fait l'objet de démarches particulières.

Le président de Domrémy, Roland Demers, s'étonne plus ou moins de cette désaffection compte-tenu de la multiplicité des campagnes de financement. "Par définition, à Sherbrooke, les gens sont généreux", s'empresse-t-il de souligner en citant les résultats d'autres cueillettes de fonds.

Selon lui, il faudrait que les individus choisissent parmi les nombreuses sollicitations dont ils sont l'objet, les causes qui leur tiennent le plus à coeur et qu'ils réservent leur générosité pour assurer la survie de celles-là.

Et pour que ce soit la cause de la lutte à l'alcoolisme et aux toxicomanies qui l'emporte, les arguments avancés par le président Demers ne manquent pas.

"Les campagnes des autres, ça ne règle pas le problème de l'alcoolisme d'ici et ce problème, il touche

presque chaque famille si on regarde les chiffres. Avec 180,000 alcooliques au Québec, il y en a quelques-uns dans l'Estrie, c'est certain."

Roland Demers rappelle aux gens qu'ils pourraient peut-être verser à Domrémy l'argent qu'ils mettraient sur "une caisse de 24". "Ça servirait une bonne cause et la famille serait peut-être plus tranquille aux Fêtes".

Le président de Domrémy souligne à nouveau combien les services assumés par l'Etat sont timides par rapport aux besoins non seulement de désintoxication et de réadaptation mais également de dépistage précoce et de prévention de l'alcoolisme.

De plus en plus répandu, ce mal social est la source de nombreux divorces et problèmes familiaux, de plusieurs attitudes délinquantes chez les jeunes et de nombreux actes criminels. La démonstration n'est plus à faire: les abus de boisson comptent parmi les causes les plus fréquentes d'accidents de la route.

Actuellement, Domrémy concentre ses efforts vers les services susceptibles d'aider la victime de l'alcoolisme et sa famille à s'en sortir et à éviter la bouteille. Domrémy se préoccupe aussi des gens qui abusent des médicaments et qui consomment diverses drogues.

A cet effet, l'ancienne école No-

tre-Dame-des-Sept-Douleurs, coin Laurier et Galt, est devenue le Centre Domrémy qui abrite notamment un café ouvert sept jours par semaine, de 13 à 23 heures.

Deux personnes s'y trouvent en permanence pour recevoir les gens et les orienter au besoin vers d'autres services (hôpitaux, services sociaux, Al-Anon, etc.) ou tout simplement leur accorder un support.

"Depuis l'ouverture en février dernier, il y a eu 12,000 inscriptions au livre. C'est autant de visites de moins dans les tavernes, les boîtes de pilules ou les drogues", souligne le président Demers.

Outre le café et les cours de karaté, de yoga et autres qui ont pignon sur rue au Centre, Domrémy met tout en oeuvre présentement pour que les Fêtes ne soient pas une occasion de chute pour les victimes de l'alcoolisme.

"A Noël et au Jour de l'An, il y aura une messe de minuit et un réveillon pour toutes les familles qui le désireront. Nous lançons l'invitation à tous ceux qui ont eu des problèmes avec l'alcool, les médicaments et les drogues et qui veulent un milieu sécurisant susceptible de les aider à ne pas en prendre. Et puis, les gens qui se sentent seuls pourront arriver au Centre à n'importe quelle heure et passer plus facilement la période creuse, la période difficile".

Bien que la nourriture pour les Fêtes soit une gracieuseté des Chevaliers de Colomb, il reste que l'entretien du Centre Domrémy et l'administration des services qui s'y greffent réclament des sommes importantes.

Quoi qu'il en soit, l'exécutif de la CSRE attendra, en janvier, le rapport du comité chargé de l'étude de ce cas pour prendre une décision éclairée. D'ici là, la plupart des causes auront été identifiées et les problèmes qui peuvent trouver une solution immédiate auront été réglés.

A L'HÔTEL DE VILLE

Pas de représentante

(FG) - Pour une deuxième fois consécutive, aucune représentante des personnes âgées du quartier centre-sud n'est venue défendre la requête de ce groupe, relativement à la réouverture du dossier du parc Racine, sauf une travailleuse du CLSC-SOC. Le conseiller Roméo Bergeron a toutefois demandé le statu quo dans cette affaire.

Hausse du taux

Les membres du conseil de ville ont accepté que soit majoré d'un peu moins de 6 pour cent le taux pour l'équipement d'outillage loué de la ville. Quant à l'équipement loué de l'entreprise privée, la hausse représente environ 10 pour cent. En général, il semble que le taux de l'équipement loué de la ville soit plus bas que celui loué de l'entreprise privée. Il n'est pas possible d'établir le pourcentage exact, car il faut faire les comparaisons pièce par pièce.

Conseiller dissident

Le conseiller Roméo Bergeron a fait enregistrer sa dissidence, en rapport avec le projet de la ville d'aménager l'intersection formée par les rues Marquette, Duferin et Frontenac. Celui-ci consiste à installer un îlot à cet endroit, accompagné de feux de circulation, pour favoriser le passage des piétons et de véhicules lourds, comme les autobus. Le conseiller a fait valoir que la dépense de \$56,800 pour opérer ces changements s'avèrait "inutile". Le projet a tout de même été accepté.

Les policiers en poste

Pour l'instant du moins, les policiers qui étaient en fonction à l'angle des rues King et Wellington devraient demeurer en poste les jours de semaine et le samedi. Pour l'instant en effet, car l'idée du directeur Pelletier de les relocaliser ailleurs, dans une autre escouade n'a pas obtenu l'assentiment du conseil. Le sujet devra revenir devant les élus "dans les meilleurs délais".

Dossier à reprendre

Le dossier présenté par la compagnie Gare d'autobus de Sherbrooke ltée devra être repris. Les promoteurs devront représenter aux élus un plan d'aménagement plus détaillé et plus satisfaisant. Les pourparlers reprendront à la séance du 7 janvier, en ce qui concerne la location ou la vente d'un terrain à la compagnie Gare d'autobus de Sherbrooke ltée.

Incendie évité de justesse

ST-DENIS DE BROMPTON (JGT) - Un magasin appartenant à M. J.-A. Ancil a bien failli être la proie des flammes à St-Denis de Brompton.

L'incendie a débuté dans un téléviseur qui se trouvait dans un logement, à l'arrière du magasin, pour ensuite se propager au mur.

Grâce à la rapide intervention des pompiers volontaires sous les ordres du directeur Roger Théberge, les flammes ont été rapidement maîtrisées.

Le magasin renfermait quantité de matériaux de construction et le sous-sol situé sous le foyer de l'incendie contenait plusieurs gallons de solvant.

M. Jocelyn Ancil, propriétaire de l'établissement, n'a pas

caché sa satisfaction ont pu être circonscrites et ce, avec un minimum de dégâts.

ESSAYEZ LE PAIN... Georges INC.
 Vraiment le meilleur pain qui soit
 Sherbrooke
 222, rue St-Michel
 TEL: 562-3044

Maitre André Morissette, avocat, a le plaisir d'annoncer à la population que Maitre Lise Larochelle, avocat, s'est jointe à son étude de droit.

Maitre Larochelle est détentrice d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval de Québec et est membre du Barreau du Québec. Mes Morissette & Larochelle pratiquent ensemble sous la raison sociale de:

MORISSETTE & LAROCHE
 avocats
 165, rue Child
 Coaticook, (Québec) J1A 2B4
 Tél.: 849-4891

L'isolation du Triolet laisserait à désirer

(MR) - Des problèmes de températures soulignés au pavil-

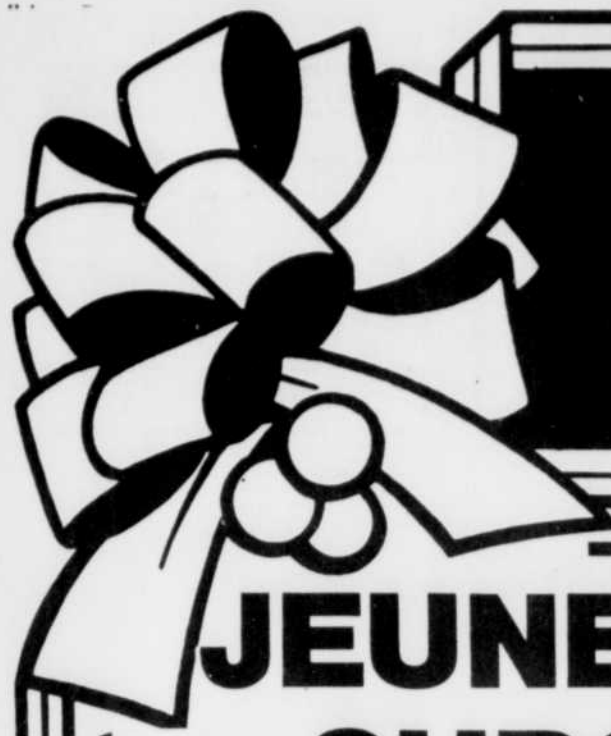
lon I de la polyvalente Le Triolet et portés à l'attention de la Régionale devraient trouver une solution dans un avenir rapproché puisqu'un comité s'affaire à examiner le système de chauffage et l'isolation du Triolet depuis le début de décembre.

tres laissent passer beaucoup de froid dans certains locaux, selon les observations de M. Bernard Gaucher, analyste des systèmes de chauffage. Les normes de la construction étaient moins exigeantes qu'elles ne le sont aujourd'hui, à l'époque de la construction du Triolet.

D'autres causes semblent toutefois expliquer des différences de températures d'un local à l'autre: par exemple, des personnes, professeurs ou élèves, ajusteraient occasionnellement les thermostats à leur guise, provo-

Ce comité a déjà identifié un certain nombre de causes des problèmes connus dans quelques locaux du pavillon I et certains de ces problèmes se trouvent déjà résolus. Il apparaît toutefois que l'isolation de l'édifice laisse à désirer. Des murs et des fenê-

LA TRIBUNE
 Imprimé par LA TRIBUNE LTÉE
 1950, rue Roy,
 Sherbrooke, Qué., J1K 2X8
 Tél.: 569-9201
 Courrier de deuxième classe.
 Enregistrement No 1539
 Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont seuls autorisés à reproduire les informations de La Tribune.



Nos prix

JEUNES DINDES SURGELÉES

CANADA CATÉGORIE UTILITÉ — 6 À 16 LB

1.94 kg
.88 lb

PRIX HABITUEL 2.62 kg 1.19 lb

ÉCONOMIE .68 kg .31 lb

JEUNES DINDES SURGELÉES

CANADA CATÉGORIE A — 6 À 24 LB

2.16 kg
.98 lb

PRIX HABITUEL 2.84 kg 1.29 lb

ÉCONOMIE .68 kg .31 lb

JEUNES DINDES SURGELÉES

CANADA CATÉGORIE A — DE LUXE — GOLDEN BIRD — IMPRÉGNÉES D'HUILE — 6 À 24 LB

2.60 kg
1.18 lb

PRIX HABITUEL 3.41 kg 1.55 lb

ÉCONOMIE .81 kg .37 lb

TOURTIÈRE SURGELÉE

BILOPAGE 500 g

1.28

AUBAINE!

BACON DÉCOUENNÉ

LEGRADE PAQ. 1 LB

1.28

AUBAINE!

JAMBON DANS LA FESSE PRÊT À MANGER — AVEC OS — BOUT DU JARRET OU GROUPE

AUBAINE! kg 2.82 lb 1.28

QUART DE JAMBON SEMI DÉOSSÉ SWIFT — LAZY MAPLE

AUBAINE! kg 5.02 lb 2.28

SAUCISSES FUMÉES DOMINO

AUBAINE! PAQ 1 LB 1.28

PORC HACHÉ DEGELE

AUBAINE! kg 2.60 lb 1.18

SAUCISSES PORC ET BOEUF BILOPAGE

AUBAINE! kg 3.04 lb 1.38

SIMILI POULET BILOPAGE COMPTOIR CHARCUTERIE

AUBAINE! kg 3.28 lb 1.49

JARRET DE PORC SURGELE

AUBAINE! kg 1.06 lb .48

SOCS DE PORC FUMÉS — ROULES MAPLE LEAF 2 A 3 LB

AUBAINE! kg 4.36 lb 1.98

VEAU HACHÉ DEGELE

AUBAINE! kg 3.92 lb 1.78

JEUNES OIES SURGELÉES CANADA CATÉGORIE A 10 A 12 LB

AUBAINE! kg 2.82 lb 1.28

CRETONS BILOPAGE EN VRAC

AUBAINE! kg 3.72 lb 1.69

JAMBON CUIT COMPTOIR CHARCUTERIE

AUBAINE! kg 5.68 lb 2.58

ORANGES FRAÎCHES

"NAVEL" — GROSSEUR 113 DE LA CALIFORNIE

1.28 DOUZ.

AUBAINE!

POMMES DE FANTAISIE

"GOLDEN DELICIOUS" DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

1.28 kg
.58 lb

AUBAINE!

CHOUX DE BRUXELLES

DE CALIFORNIE CANADA NO 1

1.50 kg
.68 lb

AUBAINE!

OIGNONS VERTS

DE LA CALIFORNIE

3/78

AUBAINE!

RADIS FRAIS

DE LA FLORIDE — SAC 16 OZ TEM-COLE

.78 LB

AUBAINE!

LAITUE BOSTON

DE LA FLORIDE GROSSEUR 24

2/\$1

AUBAINE!

POMMES DE TERRE

DU QUEBEC, CANADA NO 1 SAC 10 LB

.67

AUBAINE!

GÂTEAUX aux FRUITS

DOMINO ou RICHMELLO

Morceaux 450 g	\$1.69	Tranches 450 g	\$2.09
Morceaux 900 g	\$3.29	Morceaux 450 g	\$1.99
Morceaux 1.80 kg	\$5.49	Morceaux 900 g	\$3.89
		Morceaux 1.35 kg	\$5.79

PETITS PAINS A DINER OU A SALADE RICHMELLO

AUBAINE! PAQ DE 12 .69

TARTE AUX POMMES RICHMELLO 20 OZ

AUBAINE! .89

CORNICHONS TRANCHES SUCRÉS — OU MARINADES 24 OZ LIG

AUBAINE! POT .89

EAU MINÉRALE MONTCLAIR BOUT 750 ml

AUBAINE! 2/\$1

GÂTEAUX A ETAGES RONDS — VARIÉS SURGELÉS — SARA LEE 18 OZ

AUBAINE! PAQ 2.69

PETITS POIS NOS 1 ET 2 — DE FANTAISIE D'ALBRAY — BTE 14 OZ LIG

AUBAINE! 2/\$1

JUS DE TOMATE DE FANTAISIE LIBBY

AUBAINE! BTE 48 OZ LIG .69

MAYONNAISE KRAFT POT 500 ml

AUBAINE! .99

CHAMPIGNONS TRANCHES OU ENTIERS — DE CHOIX MA LING

AUBAINE! BTE 10 OZ LIG .85

MARGARINE MOLLE MONARCH

AUBAINE! CONT 16 OZ .85

BOISSON ROUGE MONT SAVEURS FRUITS VARIÉS

AUBAINE! BTE 10 OZ LIG .24

MÉLANGE A COCKTAIL INSTANTANÉ PARTY TIME

AUBAINE! PAQ 5 OZ 1.15

OLIVES MANZANILLA NON PLACÉES FARCIES — MCLAREN

AUBAINE! POT 15 OZ LIG 1.65

ASSAISONNEMENT A VOLAILLE OU SARRIETTE RAPEE 35 g — CLUB HOUSE

AUBAINE! CONT 28 g 1.03

MÉLANGE A SAUCE A LA DINDE CLUB HOUSE

AUBAINE! ENV 25 g .36

CIGARETTES FORMAT KING BOUT FILTRE CRAVEN A

AUBAINE! EN VEDETTE! CART DE 200 7.55

les meilleurs!



PEPSI-COLA

BOUTEILLE CONSIGNÉE
CARTON DE 6 BOUT. DE 750 ml

1.88

PRIX HABITUEL 2.89

ÉCONOMIE 1.01

SAUCE À SALADE

MIRACLE WHIP—KRAFT
POT 1 litre

1.39

PRIX HABITUEL 1.66

ÉCONOMIE .27

MÉLANGE À SOUPE

À L'OIGNON—LIPTON

Lipton
Onion
SOUP MIX—MÉLANGE À COUPE
Oignon

.59

PAQ. DE 2 ENV.
PRIX HABITUEL .79

ÉCONOMIE .20

OLIVES REINE

GATTUSO—NATURE



2.69

POT 40 OZ LIQ
PRIX HABITUEL 2.92

ÉCONOMIE .23

POUDRE POUR GELÉE

VARIÉE—ROYAL



4/\$1

PAQ. 3 OZ
PRIX HABITUEL .29

ÉCONOMIE .16

CAFÉ MOULU

MAXWELL HOUSE



2.99

SAC 16 OZ
PRIX HABITUEL 4.36

ÉCONOMIE 1.37

SACHETS DE THÉ

ORANGE PEKOE—RED ROSE



1.65

PAQ. DE 60
PRIX HABITUEL 1.83

ÉCONOMIE .18

BISCUITS DAVID

CHARMANT OU COCO AU LAIT



1.69

PAQ. 13 OZ
PRIX HABITUEL 1.89

ÉCONOMIE .20

OIGNONS SUCRES GATTUSO POT 12 OZ LIQ AUBAINE!	1.19	TARTE AU MINCEMEAT SURGELÉE MRS. SMITH 26 OZ AUBAINE!	1.79
KETCHUP AUX TOMATES HEINZ BOUT. 25 OZ LIQ AUBAINE!	1.15	FARIN TOUT USAGE FIVE ROSES SAC 5 kg AUBAINE!	3.15
JUS D'ORANGE REFROIDI—RECONSTITUÉ NON SUCRE—FBI POT 64 OZ LIQ AUBAINE!	1.55	JUS DE POMMES VITAMINE MONT ROUGE BTE 48 OZ LIQ AUBAINE!	.95
SHORTCAKE AUX FRAISES OU GÂTEAU FORÊT NOIRE SURGELÉE—SARALÉE PAQ. 595 g AUBAINE!	2.99	ANANAS TRANCHÉS EN MORCEAUX OU BROYÉS DE CHOIX—TROPIC BTE 19 OZ LIQ AUBAINE!	.65
CROÛTE A TARTELETTES MINI—SURGELÉE GAINSBOROUGH PAQ. 7 OZ AUBAINE!	.97	CHOCOLAT INSTANTANÉ NESTLE QUIK CONT. 32 OZ AUBAINE!	2.39
GARNITURE FOUETTÉE SURGELÉE—DE LUXE DOMINION CONT. 1 litre AUBAINE!	1.15	SARDINES SANS PEAU ET SANS ARETES NICE BTE 4.3/8 OZ AUBAINE!	.85
FRAISES TRANCHÉES DOMINION PAQ. 15 OZ AUBAINE!	1.09	CONFITURES DE FRAISES OU ABRICOT PURE—E.D. SMITH POT 9 OZ LIQ AUBAINE!	.75
CREVETTES NEWBURG SURGELÉES STOUFFER PAQ. 6.1/2 OZ AUBAINE!	3.09	MINCEMEAT REGULIER MAPLE LEAF BTE 28 OZ AUBAINE!	2.15

MINCEMEAT AU BRANDY ET RHUM MAPLE LEAF POT 24 OZ AUBAINE!	2.15
MINCEMEAT REGULIER CROSS & BLACKWELL POT 16 OZ AUBAINE!	1.35
COCKTAIL DE CANNEBERGES OCEAN SPRAY BOUT. 24 OZ AUBAINE!	.89
MANDARINES ORANGES EN SECTIONS—D.C. BTE 10 OZ LIQ AUBAINE!	.69

SAUCISSES A COCKTAIL PLUMROSE BTE 8 OZ AUBAINE!	2.89
JUS CLAMATO MOTT'S BOUT. 1 litre AUBAINE!	1.45
MÉLANGE A BLOODY MARY MR & MRS "T" BTE 25 OZ LIQ AUBAINE!	1.29
PAPIER ALUMINIUM REYNOLDS BOUL. 18" x 25" AUBAINE!	1.59

SERVIETTES DE PAPIER BOUTIQUE KLEENEK PAQ. DE 75 AUBAINE!	.89
ESSUIE-TOUT OR OU AVOCAT BOUTIQUE PAQ. DE 2 ROUL. AUBAINE!	1.39
ASSIETTES A LUNCH ROYAL CHINET—8 3/4" PAQ. DE 40 AUBAINE!	1.99
GRANDE ROTISSOIRE ALUMINIUM REYNOLDS CHACUNE AUBAINE!	1.49

NETTOYEUR A FOUR AEROSOL M. MUSCLE CONT. 14 OZ AUBAINE!	1.39
ASSIETTES DE CARTON ANNIVERSAIRE 9" PAQ. DE 60 EN VEDETTE AUBAINE!	.99
GOBELETS EN PLASTIQUE ANNIVERSAIRE 9 OZ PAQ. DE 40 EN VEDETTE AUBAINE!	.49
SERVIETTES DE PAPIER ANNIVERSAIRE PAQ. DE 60 EN VEDETTE AUBAINE!	.39

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mercredi 26 décembre 1979 (Sauf les produits de boulangerie le samedi 22 décembre 1979) aux Supermarchés Dominion: Centre d'achats Sherbrooke, 2209 ouest, rue King, Sherbrooke et au Centre d'achats Rock Forest, 4857 Boul. Bourque, Rock Forest.

Ça c'est du supermarché

Dominion

La région métropolitaine

Une centaine de malades du Centre Butters relogés dans l'une des résidences du Centre d'art d'Orford

par Louise St-Pierre

AUSTIN — Une cinquantaine de bénéficiaires alités qui résidaient dans l'édifice principal du Centre d'accueil Butters ont été relogés temporairement dans l'une des résidences du Centre d'art d'Orford.

Au lendemain de cette relocalisation qui s'est effectuée mercredi dernier, on ne compte plus que 12 malades dans cette édifice qui a été condamné, il y a

deux ans, par le ministère du Travail parce qu'il ne répondait pas, en 42 points, à ses normes de sécurité.

Parce qu'aucune amélioration n'a été apportée depuis, les administrateurs du Centre cherchent à chaque année à reloger, pour la sécurité de tous en raison des risques d'incendie, le plus grand nombre de malades.

C'est dans ce même esprit que le centre d'accueil a relocalisé un certain nombre de bénéficiaires en les confiant à la garde d'employés qui offrent le gîte et les soins à ces malades.

"Quand la fermeture temporaire du Centre d'art a été annoncée, le directeur général du centre d'accueil, M. Marcellin Dallaire, est

entré en contact avec nous; une de nos résidences a donc été louée jusqu'au 1er juin permettant au centre Butters de loger une cinquantaine de malades jusqu'à la fin des travaux de rénovation à leur bâtisse principale," de souligner M. Hubert Reid, président du Conseil d'administration du Centre d'art qui a précisé que le coût de la location

a été fixé, non pour faire un profit, mais pour couvrir les dépenses encourues.

Des transformations?

Selon le président du syndicat des employés, M. Laurent Bertrand, les 49 bénéficiaires qui ont été relogés au Centre d'art sont

tous des alités ou des patients qui ne peuvent marcher seuls. "D'ici le début juin, des transformations auront été apportées à l'édifice principal afin de le rendre plus conforme aux normes de sécurité. Ces patients pourront alors réintégrer la résidence."

mande d'investissement demandant plutôt le décongestionnement de ces résidences.

Connaissant les décisions prises jusqu'à maintenant par le MAS, la curiosité n'a fait que croître devant ces deux affirmations voulant que des améliorations ou transformations prochaines soient apportées à l'une des résidences de ce centre.

Les renseignements pris au MAS sont négatifs quant à l'octroi d'une subvention ou d'un fonds de développement.

Qu'en est-il réellement de ces rumeurs de subventions, de ces travaux d'amélioration à l'édifice principale?

Seul, le directeur du centre d'accueil Butters, M. Marcellin Dallaire, pourrait répondre à ces questions! Mais jusqu'à maintenant il a été impossible d'en connaître plus long, bien que La Tribune ait logé des appels téléphoniques répétés à son bureau durant les derniers jours.



Marcellin Dallaire

Malgré la condamnation de l'édifice principale du centre d'accueil Butters, le ministère des Affaires sociales (MAS) a refusé jusqu'à maintenant toute de-

Son engin se renverse dans un étang

Mort tragique de l'opérateur d'une chargeuse à billots à Coaticook

par Yvon Rousseau

COATICOOK — Un travailleur a perdu la vie, quand la chargeuse à billots qu'il opérerait s'est renversée dans un étang.

La victime, M. Guy Boivin, 20 ans, de la route rurale 3, à Coaticook, est mort noyé, emprisonné dans la cabine de l'engin.

Les policiers du bureau

de Coaticook de la Sûreté du Québec s'expliquent encore mal comment l'employé de la scierie Industrielle de Coaticook Inc., qui connaissait bien l'endroit, a

pu reculer jusqu'au point de dévaler dans l'étang, d'une profondeur d'environ 3 mètres, à cet endroit. La scierie est située sur le chemin Ladd's Mills, à peu de distance de la ville.

Les efforts pour tenter de sauver M. Boivin se sont avérés vains. En effet, la

chargeuse est une machine très lourde et il a fallu un certain temps pour la sortir de l'étang. Quand la remorqueuse a enfin réussi à tirer la machine de l'eau, M. Boivin s'y trouvait, noyé, coincé dans la cabine. La victime fut aussitôt transportée au Centre hospitalier de Coaticook, où le Dr

Dussault n'a pu que constater le décès.

Le coroner du district judiciaire St-François, M. Michel Durand, a été avisé du décès. L'enquête policière a été menée par l'agent Jacques Fillion, du poste de Coaticook de la SQ. Le ministère du Travail enquête aussi sur l'affaire.

La tragédie s'est produite aux environs de 15 heures 10, lundi.

Encore des pannes d'électricité

FITCH BAY (YR) — Quelque 316 abonnés du réseau de l'Hydro-Québec, à Fitch Bay étaient privés de courant, au moment d'aller

sous presse, hier soir, et la situation risquait de se prolonger encore plus, compte tenu des dommages très sérieux occasionnés à cette

partie du réseau, par le froid intense des derniers jours.

Par ailleurs, quelque 800 abonnés de l'Hydro-Québec,

à Notre-Dame-des-Bois, Val-Racine, Popolis et Woburn, ont retrouvé le courant à 8 heures 50 hier matin. Ils étaient privés de

courant depuis 23 heures 15, dimanche.

Quinze clients de St-Sébastien, privés de courant depuis 5 heures 10, hier matin, ont retrouvé l'électricité à 9 heures 50, le même jour.

Quant à la panne du rang Petit Canada, affectant une douzaine de familles, elle a été réparée hier matin, vers 8 heures 55.

Fernand Grenier en période de réflexion: il pourrait faire le saut sur la scène fédérale

SHERBROOKE — Le député unioniste Fernand Grenier a confirmé hier qu'il est en période de réflexion au sujet d'une candidature possible dans le comté de Mégantic-Compton-Stanstead pour le parti conservateur. Il a dit qu'il consulterait ses électeurs et ses organisateurs à ce propos.

M. Grenier, qui représente Mégantic-Compton, a indiqué qu'il serait mieux fixé dans quelques jours sur cette éventualité.

Le caucus de l'Union nationale l'avait délégué lundi

au lancement de la brochure de candidats vedettes du PC, à Montréal, où il a rencontré M. Joseph Clark.

M. Grenier a souligné que dans le contexte actuel



Fernand Grenier

chaque député de l'UN suivait la situation qui pourrait être une répétition de la campagne de 1968 alors que M. John Diefenbaker avait pris le pouvoir avec un appui considérable de l'électorat.

Il n'a rien voulu ajouter d'autre pour le moment.

Le député Grenier avait également participé dimanche à une réunion de l'exécutif de l'UN et du caucus de son parti, à Montréal, à laquelle assistait M. Marcel Danis, président de l'ailé québécoise du PC.

Maison endommagée par un incendie à Stanhope

STANHOPE (YR) — Un incendie a causé des dégâts pour environ \$3,000 à la demeure de M. Gilles Houle, de Stanhope, aux environs de 13 heures, lundi.

Le feu aurait été causé par un fil électrique usé, frottant sur un solage de pierre. Les pompiers de Coaticook, qui ont dépêché 8 hommes sur les lieux, pour combattre cet incendie, pendant environ 3 heures, soutiennent que le court-circuit a mis le feu dans le mur extérieur, ce qui a rendu la tâche des pompiers passablement pénible. Il a fallu ouvrir les murs pour arroser le foyer d'incendie.

L'arrivée des pompiers a même été retardée par un concours de circonstances malheureux. En effet, un occupant de la maison

a communiqué avec les pompiers de Coaticook, à 13 heures 35, mais la ligne a été coupée par le feu, après que les pompiers n'aient pu noter que "Il y a le feu". Mais où? La téléphoniste de Bell Canada a finalement pu retracer l'endroit, mais au même moment, un nouvel appel venait in-

former que le feu ravageait la résidence de M. Houle, à Stanhope, mais ceci seulement à 13 heures 47. Il a fallu que ces gens se rendent ailleurs, chez un voisin, pour donner l'alerte.

Les quelques minutes ainsi perdues ont contribué à accroître les dégâts.

Les amateurs de sports attendent la neige

STANSTEAD — Les amateurs de sports d'hiver qui habitent Stanstead et les localités avoisinantes attendent les premières véritables chutes de neige de l'hiver de pied ferme.

Au cours de l'automne, les sentiers de motoneige et de ski de fond ont été déplacés à la demande d'un propriétaire et quelques ponts qui avaient été endommagés par des vandales ont été réparés.

NOS MEILLEURS VOEUX
à l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année!

PRIX SPÉCIAL pour banquets, parties, et dîners d'affaires pendant la période des Fêtes.

REPAS DU JOUR DE L'AN
Notre salle à manger sera ouverte le JOUR DE L'AN de MID! à 9H. P.M.

AU MENU: DINDE et STEAKS
Licence complète
Votre réservation sera appréciée... mais n'est pas absolument nécessaire.

F.L. LUNCH

LENNOXVILLE
314, rue QUEEN
562-9544

PRIX SPÉCIAUX pour banquets parties et dîners d'affaires en réservant à l'avance.

AVIS

Nous désirons informer notre clientèle que

NOTRE ENTREPRISE SERA FERMÉE

du 22 déc. au 6 janv. inclus.

afin de permettre à notre personnel de prendre des vacances bien méritées et de vous servir encore mieux en 1980.

Merci de votre encouragement au cours de l'année 1979.

Joyeux Noël!

AV ACIER VICTORIA L.T.E.E.
FER NEUF, ACIER DE CONSTRUCTION

Victoriaville, 381, Boul. Bois-Francis Nord, 758-7575

MEILLEURS VOEUX DE NOËL
et de **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE...**

à tous nos employés, ainsi qu'à leurs familles et à notre distinguée clientèle.

MAGASINS CONTINENTAL STORES

GERANT **ANDRE HARVEY**

TEL.: 583-1142

LAC-MÉGANTIC

Pour le camionneur qui cherche

Plus de 100 camions en stock

LE CARREFOUR DU CAMION

350, boul. St-Joseph
478-1548 — vente camions
478-4241 — Service
477-7131 — Pièces

PINARD & PINARD
(1974) Ltée

DRUMMONDVILLE, QUÉBEC

Nous sommes ouverts tous les soirs du lundi au vendredi.

A LIQUIDER EN SUPER SPECIAL

Aucune offre raisonnable refusée.

1 PICK UP 1979, F-150, 4 x 4, flambant neuf, peinture spéciale, automatique, barre G.T., toit ouvrant, phares à brume, 2 sièges capitaine, console, roues "mag", pneus tout terrain, toile recouvrant boîte. Stock No 5058.

2 PICK UP 1979, F150, V-8, automatique, suspension "heavy duty", 1 rouge, stock #5102, 1 brun, stock #5139.

1 ECONOLINE vitré, 1979, bleu foncé, neuf, moteur 302, automatique, vitres teintées noir, pneus radiaux, vitres ouvrantes, roues "styled steel". Stock #5196.

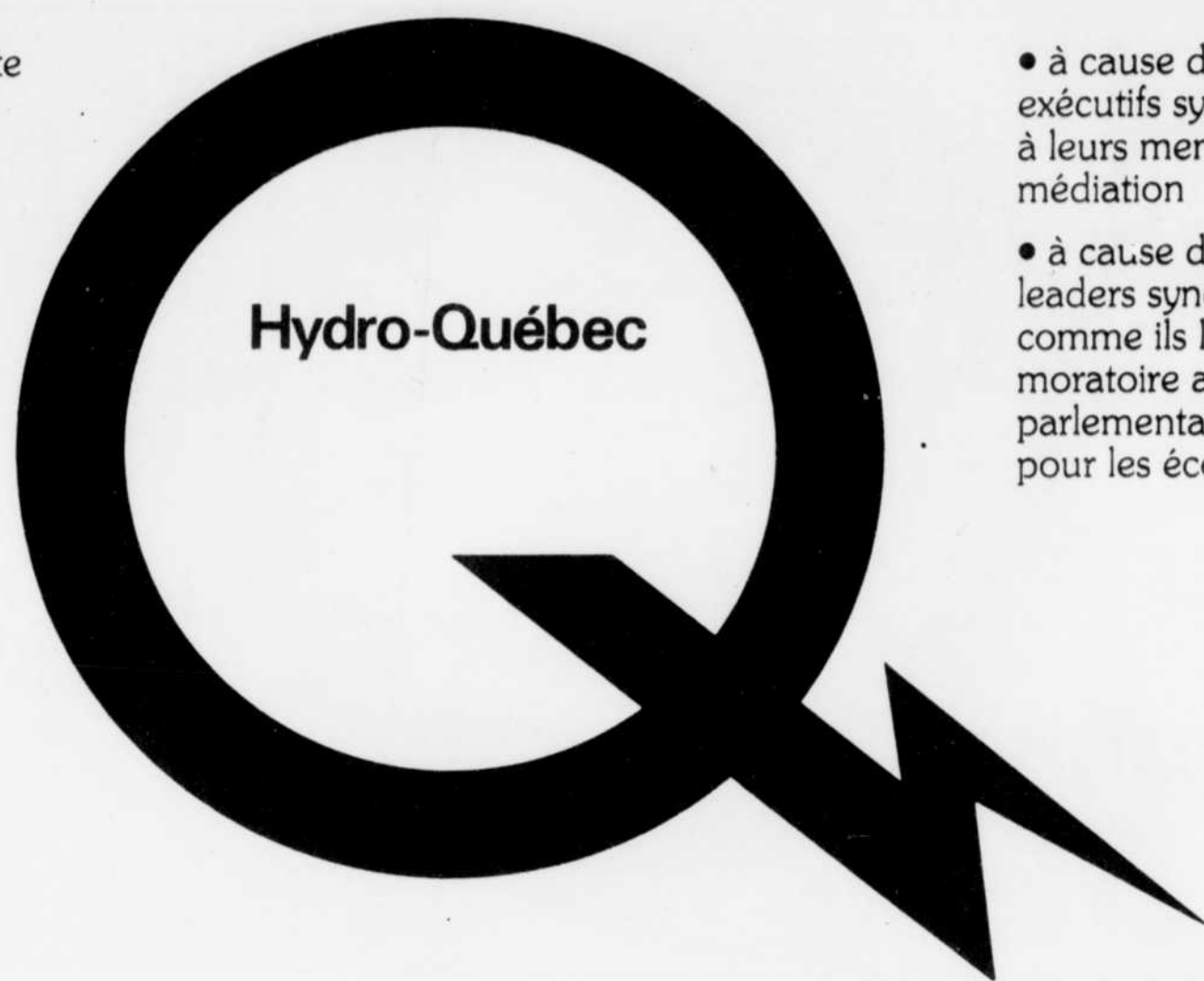
1 ECONOLINE vitré, 1979, blanc, moteur 302, automatique, empattement 124", chaudière auxiliaire, batterie "heavy duty". Stock #5129.

1 CAMP WAGON Van de ville 1979, neuf, brun, 4 sièges capitaine, 1 siège-lit, pneus radiaux. Stock #5168.

L'Assemblée nationale du Québec vient d'adopter la loi 88 qui assure le maintien des services de l'Hydro-Québec en mettant fin à la grève et en fixant les conditions de travail des syndiqués.

C'est une loi nécessaire

- à cause du danger que représente une grève prolongée durant cette période de l'année à utilisation maximale d'électricité
- à cause de la détérioration du réseau hydro-électrique qui est laissé sans entretien depuis trois semaines



- à cause du refus, de la part des exécutifs syndicaux, de présenter à leurs membres le rapport de médiation
- à cause du refus, de la part des leaders syndicaux, d'observer, comme ils l'avaient annoncé, un moratoire alors qu'une commission parlementaire était convoquée pour les écouter

Les conditions de travail prévues par cette loi sont conformes aux ententes intervenues en cours de négociation et de conciliation. Elles sont conformes au rapport de médiation. Et elles ne comportent aucun recul par rapport à la convention échue.

Augmentations salariales (avec rétroactivité au 1er janvier 1979)

1979	8,5%
1980	8,0%
1981	8,0%
1982	8,0%

Protection contre l'inflation

Les augmentations sont basées sur des taux d'inflation anticipés de:

1979	9,0%
1980	8,5%
1981	8,5%
1982	7,0%

Pour 79, 80, 81, l'employeur comble par un montant forfaitaire soit l'écart entre l'inflation réelle et l'inflation anticipée soit l'écart entre l'inflation anticipée et les augmentations de salaires, le meilleur des deux.

Il intègre ensuite s'il y a lieu dans les nouvelles échelles l'écart entre l'inflation réelle et l'inflation anticipée.

Pour 82, il n'y a plus de forfaitaire, l'employeur intègre tout ce qui est supérieur à 7% et l'employé reçoit 1% d'enrichissement.

Forfaitaire

\$400 pour tous y compris ceux qui ont pris leur retraite au cours de l'année 1979.

Régime de retraite

- Âge de retraite: 65 ans pour les hommes et les femmes.
- Retraite anticipée: à compter de 60 ans sans pénalité.
- Indexation de la rente: jusqu'à 2% par an.
- Demi-rente au conjoint et enfants de moins de 18 ans.
- L'Hydro-Québec assume seule tous les déficits occasionnés par ces améliorations.

Préparation à la retraite

- Vacances pré-retraite: 1 semaine par année à compter de 60 ans (5 semaines à 64 ans).
- Programme de préparation à la retraite, aux frais de l'employeur.

Sécurité-santé

- Banque de 500 jours/homme avec solde à répartir par le syndicat entre les 3 unités (ceci en plus des congés avec solde existants pour comités paritaires).
- Droit du représentant syndical de faire enquête immédiatement après un accident.

Droits parentaux

- 20 semaines de congé avec solde pour la mère, pouvant être prolongé sans solde jusqu'à 2 ans.
- 10 semaines à l'un ou l'autre des conjoints pour adoption.
- 5 jours de congé social au père à la naissance d'un enfant.

Primes, indemnités et allocations diverses

15% d'augmentation à compter du 31 décembre 1981.

Horaire de travail (section métiers)

38 $\frac{3}{4}$ heures/semaine à compter de décembre 1981, au lieu de 40 heures, sans perte de salaire.

Ancienneté pour les promotions (section bureaux)

Statu quo de la convention échue.

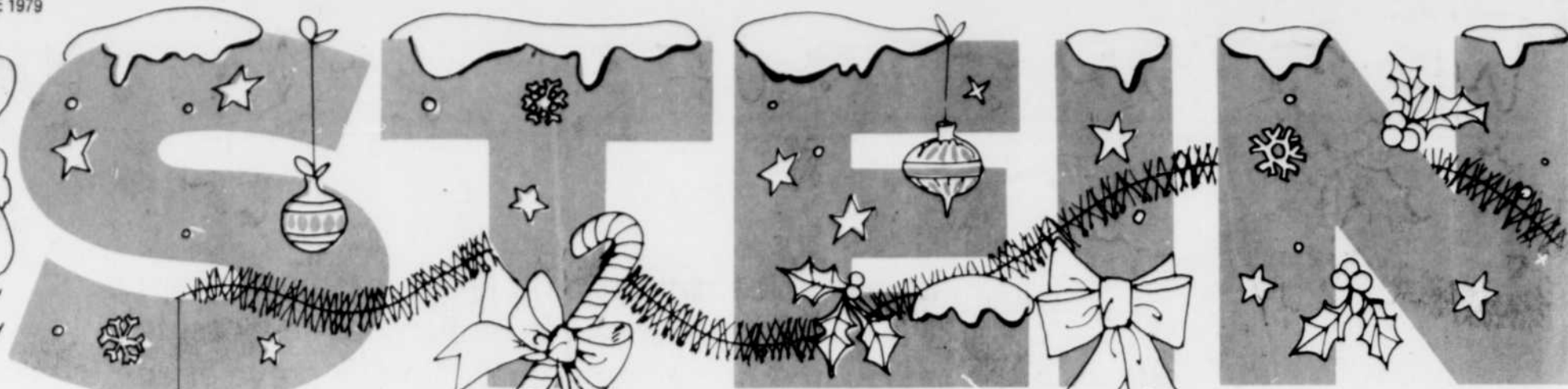
Rémunération des techniciens

Statu quo de la convention échue.

C'est une loi équitable



Gouvernement du
Québec



OUVERT CE SOIR!

C'est le temps des Fêtes, le temps des joyeuses emplettes et tous nos magasins sont ouverts jusqu'à 21h tous les soirs même samedi prochain le 22. Profitez de ces heures supplémentaires pour venir magasi-

ner des aujourd'hui.
Lundi 24 décembre: ouverture jusqu'à 18h
Mercredi 26 décembre: ouverture de 13h à 18h.

BOUCHERIE	
PORC HACHÉ PRODUIT DÉCONGELÉ	Le kg \$2.62 La Lb \$1.19
JARRETS DE PORC SURGELÉS	Le kg \$1.08 La Lb 49¢
CANARD SURGELÉ CANADA CATÉGORIE "A"	Le kg \$2.60 La Lb \$1.18
OIE SURGELÉE CANADA CATÉGORIE "A"	Le kg \$3.04 La Lb \$1.38

SAUCE AUX CANNEBERGES
STEINBERG
ENTIÈRES OU EN GELÉE
BTE DE 14 OZ LIQ

61¢

JEUNE DINDE SURGELÉE
CANADA CATÉGORIE "A"
DIFFÉRENTS POIDS AU CHOIX

Le kg \$2.16
La Lb 98¢

JEUNE DINDE SURGELÉE BUTTERBALL
SWIFT PREMIUM
BADIGONNÉE EN PROFONDEUR
DIFFÉRENTS POIDS AU CHOIX
CANADA CATÉGORIE "A"

Le kg \$2.60
La Lb \$1.18

VEAU HACHÉ PRODUIT DÉCONGELÉ	Le kg \$4.17 La Lb \$1.89
BACON EN TRANCHES SANS COUENNE MAPLE LEAF PQT DE 16 OZ	\$1.49

BOUCHERIE	
JAMBON PRÊT À MANGER AVEC OS. EN QUART	Le kg \$2.82 La Lb \$1.28

ÉPAULE DE PORC FUMÉ GENRE PICNIC	Le kg \$2.16 La Lb 98¢
-------------------------------------	---------------------------

CAFÉ TOUT USAGE CHASE & SANBORN SAC DE 1 LB	\$3.39
---	--------

POMMES DE TERRE FRITES SURGELÉES SOMERDALE SAC DE 2 LB	29¢
--	-----

ROULÉ DE VIANDE DE SAUCISSES SURGELÉ SWIFT PREMIUM 16 OZ	\$1.08
ROULÉ DE SALAMI STEINBERG 10 OZ	\$1.49

CAROTTES ENTIÈRES ET POIS IDEAL DE FANTAISIE BTE DE 14 OZ LIQ	69¢
GHERKINS SUCRÉS GATTUSO POT DE 15 OZ LIQ	\$1.49
COCA-COLA CARTON FAMILIAL DE 6 BOUT CONSIGNÉES DE 750 mL DÉPÔT EN SUS	\$1.99

POIS NO 1 ET 2 LESIEUR CANADA DE FANTAISIE BTE DE 10 OZ LIQ	48¢
OLIVES REINE GATTUSO POT DE 40 OZ LIQ	\$2.69
CRÈME SURE DELISLE CONT. DE 500 mL	\$1.12

BOISSONS AUX FRUITS ROUGEMONT AU CHOIX BTE DE 10 OZ LIQ	27¢
CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ BOCAL DE 10 OZ	\$6.83
FARINE FIVE ROSES SAC DE 3.5 kg	\$2.27

BOULANGERIE	
GÂTEAU AU CHOCOLAT "NOUVELLE ORLÉANS" STEINBERG 14 OZ	89¢
TARTE AU MINCEMEAT STEINBERG 8" - 20 OZ	\$1.29

TOURTIÈRE SURGELÉE STEINBERG 16 OZ	\$1.28
TIMBALES AU COGNAC AU POIVRE OU AU PÂTE DE FOIE TOUR EIFFEL 200 g	\$1.38

DÉTERSIF EN POUDRE TIDE BTE DE 12 LITRES	\$6.29
MENTHES ASSORTIES RITC POT DE 16 OZ	\$1.49
MAIS À ÉCLATER JEFF POT DE 5 OZ	71¢

COUCHES PREMIERS PAS PAMPERS BTE DE 24	\$3.99
PETITES CREVETTES PRIDE OF NEW ORLEANS BTE DE 4 OZ	\$2.36
SARDINES DANS L'HUILE BRUNSWICK BTE DE 3.3 OZ	33¢

PRÉPARATION À SOUPE À L'OIGNON 2 SACHETS - 3 OZ	79¢
MARGARINE MOLLE À L'HUILE DE MAÏS FLEISCHMANN POT DE 2 LB	\$2.39
LAIT CONCENTRÉ 2% CARLTON BTE DE 385 mL	48¢

DANOISES AUX FRAMBOISES STEINBERG POT DE 6	99¢
BEIGNES À L'ANCIENNE STEINBERG POT DE 6	99¢

CREVETTES SURGELÉES CARIBBEAN QUEEN 1 kg (2.2 LB)	\$6.79
DÉLICES DE MER SURGELÉS BLUE WATER AIGLEFIN ET CREVETTES POT DE 8 OZ	\$1.58
COCHONNET DE FOIE TOUR EIFFEL ENV. 2 LB PIÈCE	\$5.89

CANNES DE BONBONS ALÉNS GROS FORMAT POT DE 12-312 g	\$1.59
CHOCOLATS BLACK MAGIC ROWNTREE BTE DE 1 LB	\$3.99
ANANAS EN TRANCHES TROPIC 22 TRANCHES DE CHOIX, BTE DE 28 OZ LIQ	97¢

RELISH AUX FRUITS CANADIANA POT DE 428 mL	\$1.35
GROSSES OLIVES MÛRES EARLY CALIFORNIA BTE DE 14 OZ LIQ	99¢
SAUCE "HOT CHICKEN" ESTA BTE DE 14 OZ LIQ	35¢

ACCENT CONT. DE 4 OZ	\$1.53
SAINDOUX TENDERFLAKE MAPLE LEAF 3 LB	\$2.19
CÉRÉALE D'AVOINE PABLUM BTE DE 454 g	\$1.53

NETTOYANT LIQUIDE LESTOIL ODEUR DE PIN BOUT DE 28 OZ LIQ	\$1.44
CONSTIBLE À FONDUE BOUT DE 16 OZ LIQ	99¢
ASSOULISSANT À TISSUS BOUNCE POT DE 60 FEUILLES	\$3.38

TARTE AU SUCRE À LA CRÈME STEINBERG 14 OZ	\$1.29
GÂTEAU DE NOËL À ÉTAGES STEINBERG 2 LB 10 OZ décoré avec un riche glaçage à la crème au beurre	\$5.99

BERRO!



Les prix indiqués dans ces pages sont valables aux magasins de Sherbrooke seulement jusqu'à la fermeture des magasins, mardi prochain 18h. Il est possible que certains articles ou formats de ces articles ne soient pas offerts dans tous nos magasins, particulièrement les articles non-alimentaires. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

DU JAMBON DIGNE DE LA TRADITION !

Au temps des Fêtes, vous cherchez certainement des pièces de viande qui feront honneur à votre table. Les jambons que vous offre Steinberg, y'a pas de meilleur choix pour ça! Et ceci pour deux raisons. D'abord la partie la plus tendre, la plus savoureuse d'un jambon appelée "coupe du centre" que certains bouchers découpent en biftecks, vous est toujours laissée chez Steinberg.

Ainsi quand vous achetez un jambon vous êtes certain d'obtenir une pièce de qualité qui vous en donne plus pour votre argent. Puis, chez Steinberg c'est parmi environ 10 variétés de jambon que vous pouvez choisir le morceau qui vous convient. Il y a donc plus de chance que vous trouviez ce qui convient à vos goûts, à votre budget, et qui fera la délice de vos invités.

EPICERIE

CRÈME GLACÉE
ICE CASTLE
SAVEURS AU CHOIX
FORMAT CARRE
DE 2 LITRES

\$1.29

FRUITS ET LÉGUMES

ORANGES NAVEL
SUNKIST
DE CALIFORNIE
GROSSEUR 88

PIÈCE **15¢**
DOUZ **\$1.79**

EPICERIE

MINI-MENTHES AFTER EIGHT
ROWNTREE
BTE DE 375 g

\$2.99

OLIVES REINE NATURE
OU MANZANILLA FARCIES
GATTUSO
POT DE 20 OZ LIQ.

\$1.49

CRAQUELINS STEINBERG
PQT DE 1 LB

\$1.14

JUS DE TOMATES
ORCHARD KING
CANADA DE FANTAISIE
BTE DE 48 OZ LIQ.

64¢

Avant d'acheter vos oranges, vérifiez toujours leur grosseur telle qu'indiquée par le chiffre qui accompagne leur description. C'est un indice majeur qui vous aidera à toujours en avoir pour votre argent. Comme le souligne notre illustration, les formats peuvent être très différents et à tout calculer ce qui semble parfois une bonne aubaine ailleurs peut parfois ne pas peser bien lourd.

56 72 88 113 138 163

NON ALIMENTAIRES

ASSIETTES DE PAPIER PLASTIFIÉES
CHINET
8 1/2"

PQT DE 20 **\$1.19**
PQT DE 40 **\$2.19**

PRODUITS SURGELÉS

GÂTEAU AUX NOIX
AU CHOCOLAT OU AU CHOCOLAT DOUBLE
SARA LEE
18 OZ **\$2.79**

SHORTCAKE AUX FRAISES
OU FORÊT NOIRE
SARA LEE
21 OZ **\$3.29**

POIS VERTS FRASER VALE
SAC DE 2 LB **99¢**

GAUFRES NATURE
KELLOGG
POT DE 11 OZ **88¢**

LIMONADE MINUTE MAID
BLANCHE OU ROSE
BTE DE 12 1/2 OZ LIQ. **65¢**

ROULÉS AUX OEUFS
AUX CREVETTES
WONG WING
227 g **\$1.17**

MINI-ROULÉS AUX OEUFS
WONG WING
8 OZ **\$1.34**

BEAUTÉ & HYGIÈNE

DÉSODORISANT EN AÉROSOL SECRET
BOUT DE 150 mL **\$1.09**

SHAMPOING POUR BÉBÉS
JOHNSON
BOUT DE 350 mL **\$2.19**

ANTISUDORIFIQUE EN AÉROSOL
NOXZEMA
BTE DE 10 OZ **\$1.59**

CRÈME NIVEA
POT DE 120 mL **\$2.07**

LOTION ENRICHIE
VASELINE SOINS INTENSIFS
BOUT DE 200 mL **\$1.59**

ANTIACIDE PÉTILLANT
ENO
200 g **\$1.25**

LOSANGES
SUCRÉS AU CHOIX
BTE DE 24 **\$1.39**

PÂTE DENTIFRICE
AQUAFRESH
TUBE DE 100 mL **\$1.27**

BROSSE À DENTS
PRO
FERME OU DOUCE
PIÈCE **\$1.08**

SHAMPOING
MILK PLUS 6
BOUT DE 250 mL **\$2.25**

POMMES GRANNY SMITH
DE FRANCE

Le kg **\$1.52** LaLb **69¢**

GROSSES NOIX
VARIÉTÉ HARTLEY

Le Kg **\$2.60** LaLb **\$1.18**

OIGNONS VERTS
DES E.-U.
CANADA NO 1
LA BOTTE **24¢**

POMMES DE TERRE LAVÉES RUSSET
DU QUÉBEC
OU DU NOUVEAU BRUNSWICK
CANADA NO 1
SAC À FENÊTRE DE 10 LB

67¢

PERSIL
DES E.-U.
GROSSE BOTTE
PIÈCE **33¢**

RADIS TEM-COLE
DES E.-U.
CANADA NO 1
SAC CELLO DE 1 LB **75¢**

KIWI
DE LA NOUVELLE ZÉLANDE
PIÈCE **48¢**

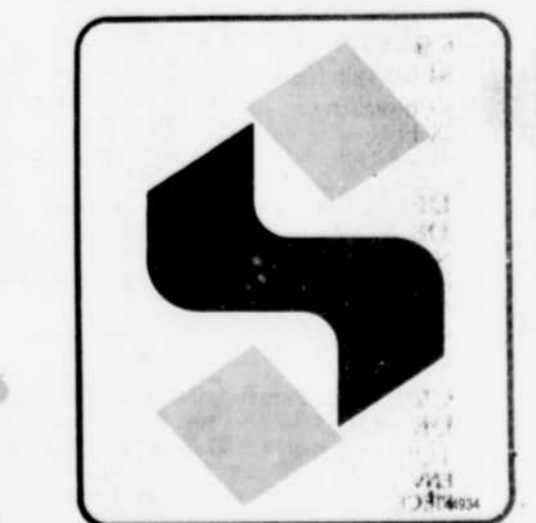
CINTRES T.V.
COULEURS AU CHOIX
PQT DE 3 **59¢**

SACS À ORDURES
STEINBERG
PQT DE 10 **\$1.15**

LINGES À VAISSELLE
ENSEMBLE DE 3 **\$1.99**

TRACTION AID

GROS FORMAT **\$9.98** PETIT FORMAT **\$6.98**
LA PAIRE LA PAIRE



Oui, Steinberg est de votre côté.

Plus d'un million de Québécoises économisent chaque semaine chez Steinberg.

Bonne année pour la Caisse Magog-Est

MAGOG (BG) — Au cours de l'exercice financier qui a pris fin le 30 septembre, la caisse populaire de Magog-Est a, de manière fort appréciable, augmenté son actif qui a atteint \$17,960,811, comparativement à \$14,171,252 au 30 septembre précédent, soit une hausse de 26,74 pour cent.

Des prêts au montant de \$8,5 millions ont été consentis aux membres de la caisse. Le solde des prêts consentis sur reconnaissance de dette a, pour sa part, augmenté de 30,14 pour cent alors que le solde des prêts consentis sur hypothèque a, lui aussi, connu une hausse de 25,57 pour cent.

Le trop-perçu s'élevait, au 30 septembre, à \$28,094, contre \$24,095 l'an dernier. On note également une augmentation de 28,96 pour cent des revenus d'intérêt. D'autre part, la dépense en intérêts payés a augmenté de 45,80 pour cent. Aucune provision de créances douteuses n'a été rendue nécessaire. Une somme de \$17,000 a été absorbée par l'implication sociale de la

caisse populaire de Magog-Est.

Nombreux sont les organismes qui ont bénéficié des ressources humaines ou financières de la caisse. Les clubs sociaux, la bibliothèque municipale, la Chambre de commerce Magog-Orford, les fabriques, les écoles, les organisations de loisirs et les organismes sans but lucratif ont tous profité de l'appui de la caisse.

Les dirigeants de cette coopérative d'épargne et de crédit se sont dits très satisfaits des résultats obtenus et entendent, pour l'année à venir, maintenir la même politique de gratuité des services et la même accessibilité offerte par les heures d'ouvertures prolongées.

A Windsor: Roland Bisson nouveau secrétaire de l'Office municipal d'habitation

WINDSOR — M. Martial Chamberland, président de l'Office municipal d'habitation de Windsor, a révélé que M. Roland Bisson remplacera M. Emile Langelier au poste de secrétaire-gérant de cet organisme dès le 1er février.

M. Bisson qui prendra sa retraite cette semaine après avoir travaillé plus de 40 ans pour la société Domtar est un administrateur expérimenté qui oeuvre également au sein du mouvement des caisses populaires Desjardins. Il remplace donc M. Langelier qui a remis sa démission.

L'Office municipal d'habitation de Windsor a aussi révélé qu'à compter du mois de février, lors de son entrée en fonction, M. Bisson occupera un bureau à l'hôtel de ville cer-

tains jours de la semaine. Les heures d'ouverture de ce bureau seront bientôt rendues publiques.

L'Office municipal d'habitation administre 36 logements à loyer modiques sur la rue Watopeka, 10 sur la rue Longpré et 40 sur la rue St-Jean Baptiste, logements qui sont occupés par des personnes âgées.

M. Chamberland qui travaille bénévolement à la bonne marche de cet organisme en compagnie de MM. Marcel Cloutier, Roméo Dubois, Marcel Noël et J.-Léon St-Laurent, a révélé que, depuis septembre 1976, un autre projet de 40 logements pour les personnes âgées a été déposé à Québec pour satisfaire à la nombreuse demande de la population de Windsor.

La région des cantons de l'est

Les pannes d'électricité affectant la région de Thetford maintenant choses du passé

THETFORD MINES (PS) — Toutes les pannes d'électricité, affectant les secteurs de Lac-Mégantic et de Thetford Mines, ont été réparées au cours de la journée d'hier et un rapport de fin d'après-midi laissait savoir que le courant avait été rétabli chez tous les clients concernés.

Quelque 16 employés de l'Hydro-Québec, bureau de Thetford Mines, ont travaillé toute la journée hier à réparer les nombreuses pannes qui affectaient non

seulement plusieurs familles des municipalités de La Patrie depuis cinq jours, Notre-Dame-des-Bois, Woburn et Piopolis depuis dimanche soir mais également dans certains secteurs de la cité de Thetford Mines et du rang 7 de St-

Adrien d'Irlande depuis lundi.

Hier matin, vers les 5 heures, une nouvelle panne touchait des clients de l'Hydro-Québec dont le centre commercial Carrefour Frontenac de Thetford Mi-

nes ainsi que des rues Côte et Ouellet. A 15 heures, hier après-midi, la panne n'était toujours pas réparée mais, selon un porte-parole de l'Hydro-Québec, le retour du courant n'était plus qu'une question d'heures alors que des employés s'af-

feraient à trouver le noeud du problème.

En somme, en début de soirée hier, les pannes d'électricité dans le secteur desservi par le bureau de Thetford Mines n'étaient plus qu'un mauvais souvenir...

La cité de Thetford demande une étude pour améliorer l'éclairage des rues de la ville

THETFORD MINES (PS) — La cité de Thetford Mines demande à l'Hydro-Québec d'entreprendre, sans délai, une étude pour l'amélioration du système d'éclairage des rues de la ville et pour l'établissement d'un programme de conversion de ce système et ce, avec les représentants de la cité.

La cité motive sa demande par le fait que l'éclairage de rues dans plusieurs secteurs est inadéquat. Depuis déjà quelques années, la cité a logé une telle requête mais, pour des raisons d'exigence budgétaire, l'Hydro-Québec a toujours remis ces travaux.

Pour la cité, une telle étude aurait pour effet d'établir les priorités relatives aux améliorations nécessaires. La demande a été logée à l'Hydro-Québec du fait que cette compagnie de la Couronne possède à son service le personnel qualifié pouvant effectuer une telle étude en collaboration avec la cité.

La résolution, adoptée à cet effet par les édiles municipaux, sera acheminée à l'Hydro-Québec afin que les crédits nécessaires à l'exécution de ces travaux d'amélioration soient autorisés dans les plus brefs délais.

Chronique municipale

Thetford Mines

THETFORD MINES (PS) — Ce n'est pas avant le prochain mois de janvier que les contribuables de la cité de Thetford Mines connaîtront les taux de taxes pour l'année 1980 ainsi que les prévisions budgétaires de la nouvelle année. Ce retard s'explique par le fait que le gouvernement du Québec n'a pas encore adopté en troisième lecture le projet de loi 57 sur la réforme de la fiscalité municipale.

La cité de Thetford Mines a confié à Bruno Drouin Inc de Thetford Mines des travaux d'installation électrique au terrain de jeux Ste-Marthe, aux chalet et patinoire de l'école d'Auteuil ainsi qu'aux chalet et patinoire de la rue Fillion. Ces travaux nécessiteront des déboursés de \$8,795.

La cité a reçu de la Commission municipale du Québec la lettre d'acceptation pour la fermeture des rues dans l'ancienne paroisse St-Maurice. Il s'agit d'un simple formalité du fait que ces rues sont depuis longtemps inutilisées et ce, suite au projet du début des années 1970 qui a permis la relocalisation de tout ce quartier.

Le Conseil a procédé à l'ouverture de soumissions pour l'achat de six radios mobiles dont cinq pour le Service de la protection publique et un pour l'ingénieur de la cité.

Etude d'impact économique d'une voie rapide vers l'autoroute 20: un projet important

(Denis de Belleval)

THETFORD MINES (PS) — L'étude d'impact économique d'une voie rapide reliant la région de Thetford Mines à l'autoroute 20 doit être considérée comme un projet important.

C'est ce que précise le ministre des Transports, Denis de Belleval, dans un numéro remis au sous-ministre Hugues Morrissette le 5 décembre dernier.

Le ministre de Belleval précise qu'il a pris connaissance du rapport concernant cette étude et du devis d'étude présenté au Comité de transport de la région de l'Amiante. "Je suis d'accord avec le devis proposé", affirme le ministre des Transports.

Morrissette de considérer ce projet d'étude parmi les projets importants pour le ministère des Transports. En outre, M. de Belleval souligne qu'il apprécierait que cette étude réalisée par son service d'analyse soit complétée dans les meilleurs délais.

Le responsable du comité régional de transport, Claude Gosselin, a déjà précisé que cette étude devrait se terminer à la fin du mois de mars ou début avril. Il se réjouit également du fait que cet-



Denis de Belleval

te étude sera réalisée non seulement par des représentants du ministère mais également par des gens de la région.

Des représentants régionaux feront en effet partie de l'équipe qui effectuera un son-

dage exhaustif auprès de toutes les couches de la population afin de connaître tous les avantages et désavantages relatifs à la réalisation d'une telle voie rapide. Cette présence au sein du comité d'étude permettra de suivre le dossier dans toutes ses étapes et même de corriger ou expliquer immédiatement certaines données qui sembleraient défavorables au projet.

M. Gosselin s'attend même à ce que le ministère des Transports étudie, dès 1980, les différents tracés potentiels en vue d'un choix final qui permettrait le début des expropriations nécessaires à la réalisation du projet de voie rapide.

La cité dépensera \$17,500 pour la pose d'égouts et \$38,000 pour des travaux au Centre des loisirs

THETFORD MINES (PS) — La cité de Thetford Mines demande à l'Hydro-Québec d'entreprendre, sans délai, une étude pour l'amélioration du système d'éclairage des rues de la ville et pour l'établissement d'un programme de

conversion de ce système et ce, avec les représentants de la cité.

La cité motive sa demande par le fait que l'éclairage de rues dans plusieurs secteurs est inadéquat. Depuis déjà quelques années, la cité a logé une telle re-

quête mais, pour des raisons d'exigence budgétaire, l'Hydro-Québec a toujours remis ces travaux.

Pour la cité, une telle étude aurait pour effet d'établir les priorités relatives aux améliorations nécessaires. La demande a été logée à l'Hydro-Québec du fait que cette compagnie de la Couronne possède à son service le personnel quali-

fié pouvant effectuer une telle étude en collaboration avec la cité.

La résolution, adoptée à cet effet par les édiles municipaux, sera acheminée à l'Hydro-Québec afin que les crédits nécessaires à l'exécution de ces travaux d'amélioration soient autorisés dans les plus brefs délais.



échos des cantons

A l'invitation du service des loisirs de la municipalité de St-Denis de Brompton, plus de 200 enfants ont participé au dépouillement d'un arbre de Noël... on ignorait, dans cette localité, qu'il y avait tant de bambins...

Il s'en est fallu de peu que les membres de la brigade des incendies de Coaticook ne soient tout à faits réduits à l'inaction en novembre... un seul incendie qui a provoqué beaucoup d'énerverment mais causé bien peu de dommages les a forcés à quitter leur caserne...

L'exemple entraîne... les administrateurs de la plupart des municipalités de l'immense comté de Mégantic-Compton ont emboîté le pas au représentant unioniste de cette circonscription, M. Fernand Grenier, et ils ont réclamé que la société Radio-Québec implante un émetteur dans les Cantons de l'Est...

Aux administrateurs de la municipalité de St-Denis de Brompton, les personnes du troisième âge qui habitent cette localité souhaitent, en même temps qu'ils leur offrent leurs vœux les plus sincères pour la nouvelle année, une bienveillante clairvoyance qui leur fera prendre conscience des difficultés que leurs aînés éprouvent à se rassembler dans un local bien à eux... leur message sera-t-il entendu...?

Le détachement de Weedon de la Sûreté du Québec vient de prendre possession d'un immeuble tout neuf... il paraît que personne ne se plaint d'avoir enfin un peu d'espace pour s'allonger les jambes... Saviez-vous qu'à l'école polyvalente Montignac, à Lac-Mégantic, des étudiants dont les grands-parents ont émigré aux États-Unis au début du siècle et dont les parents ont décidé de revenir au Québec renouent lentement connaissance avec la langue française...?

A St-Denis-de Brompton, on n'est pas peu fier de la promotion de M. Robert Lavoie, un résident de cette localité, au grade de lieutenant du service de protection contre les incendies de la ville de Sherbrooke... M. Lavoie est aussi un des quatre instructeurs en réanimation diplômés de la Fondation des maladies du coeur du Québec que compte cette gade des incendies de la ville de Sherbrooke...

La Dominion Textile de Drummondville envisage l'avenir avec optimisme

par Gerald Prince

DRUMMONDVILLE — Depuis qu'elle s'est lancée dans le denim il y a deux ans, la Dominion Textile à Drummondville fonctionne à toute vapeur et connaît des succès considérables.

Le bureau du Tourisme et des Congrès sort un dépliant utilitaire

DRUMMONDVILLE — Il y a quelques semaines, le bureau du Tourisme et des Congrès du Centre du Québec Inc. annonçait la publication d'un dépliant utilitaire. C'est maintenant chose faite.

Ce dépliant présenté récemment en conférence de presse par le directeur général M. Paul Lessard, comprend en effet une liste de certains services publics courants, une liste répertoriée des membres et une cartedérouillarde indiquant les principales artères de la région.

Il s'agit là d'une première initiative utilitaire et promotionnelle pour la région et ses commerces, et déjà les responsables sont en voie de préparer une seconde édition, qui sera publiée au printemps 80.

\$17,000 accordés à la Fonderie St-Germain

DRUMMONDVILLE — Dans le cadre d'une série de subventions permises par le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER), le gouvernement fédéral vient d'accorder un octroi de \$17,000 à la Fonderie St-Germain Enr. dans le 10e rang de St-Edmond de Grantham.

Cette fonderie, propriété de M. Vincent Bergeron, se spécialise dans la fonte et la récupération de métal en lingots. La somme accordée servira à un agrandissement de 1,800 pieds carrés de l'usine. Selon M. Bergeron, les travaux sont presque entièrement complétés et les opérations devraient normalement débuter le mois prochain.

Notons que ce projet amènera la création de trois nouveaux emplois et des investissements de l'ordre de \$85,000.

Non seulement l'industrie est-elle viable, mais elle est en constante progression, disent les dirigeants qui envisagent l'avenir avec un grand optimisme.

Quelques chiffres: depuis 10 ans, la Dominion Textile a investi \$20 millions, dont \$16 millions dans la fabrication de tissus à vêtements. Le denim a absorbé la majorité des investissements.

Construite en 1920, l'usine de Drummondville vaut présentement environ \$125 millions s'il fallait la remplacer. Elle produit par semaine 370,000 mètres de tissus à vêtements et 115,000 kilogrammes de produits tissés dans la section industrielle (toiles à pneus, toiles d'acier, nylon).

L'usine de Drummondville, comprend 839 employés dont 723 à l'heure, chargés de la production, et 116 cadres. La masse salariale annuelle est de \$11 millions.

La production dont la DT est la plus fière, c'est son denim qui est expédié partout au Canada et est reconnu de toute première qualité et de poids supérieur. On en fabrique 250,000 mètres de longueur par semaine sur une largeur de 64 pouces, tissu qui servira à fabriquer 200,000 paires de jeans.

Dans les trois dernières années, la Dominion Textile a affecté 338 métiers à tisser à la production exclusive du denim et par le fait même, participé directement à la création de 135 emplois nouveaux. Les subventions fédérales, pour tous ces projets, ont été de \$1,2 millions.

VOUS SEREZ AUX PETITS OISEAUX AVEC LES PETITES ANNONCES

LA TRIBUNE

569-9501

VOEUX SINCERES pour un JOYEUX NOEL et une nouvelle ANNEE des PLUS PROSPERES!

...et merci à tous nos clients et amis de l'encouragement apporté au cours de l'année.

RESTAURANT PLAZA

A. ANTO, prop.

"LE RENDEZ-VOUS DES FINS GOURMETS"

Cuisine canadienne — Bières et Vins

31, Notre-Dame Nord — Thetford Mines — 335-7222



Inter Union

566-7966

La vie moderne révoque votre temps, réduit votre disponibilité. Vos relations se limitent aux personnes qui travaillent avec vous. Il n'y a aucune raison pour que l'être avec lequel vous pourriez construire un vrai couple ne se trouve parmi elles.

C'est pour résoudre ce problème moderne que nous avons créé INTER-UNION: nous aidons à se rencontrer ceux qui peuvent s'entendre intellectuellement et physiquement, se comprendre... et, la chance aidant, s'aimer.

ST-HYACINTHE, 540, Boul. Casavant, suite 4, St-Hyacinthe, J2B 7B3

TROIS-RIVIERES, 1350, rue Royale, suite 200, Trois-Rivières, G8A 4J4

Succ. à SHERBROOKE, 3330, King ouest, suite 150, 566-7966

Renseignez-vous dès aujourd'hui!

Nom.....

Profession.....

Age.....

Adresse.....

Ville..... Code postal.....

Les employés municipaux de Drummondville prennent un vote de grève

DRUMMONDVILLE, (GP) -Les employés municipaux de Drummondville viennent de voter en faveur d'une grève en mandatant leur comité de négociations de la déclencher en tout moment opportun.

Les 100 employés, qui sont affiliés à la CSN, ont voté dans une proportion de 81 pour cent en faveur de ce mandat et, en principe, la grève peut être déclenchée en tout temps à compter du 4 janvier, date légale où le droit de grève sera acquis.

De plus, lors de la même assemblée générale, les employés municipaux ont

donné un nouveau mandat à leur comité de négociations en rapport avec des améliorations de salaires et l'indexation des revenus à la hausse du coût de la vie.

Parmi les points encore en suspens, on remarque la durée de la prochaine convention collective, le niveau de salaires, les vacances et les horaires de travail.

Un étudiant se retrouve en cour pour vol de journaux

DRUMMONDVILLE -Pour avoir trop aimé la lecture dans les journaux, un jeune Sherbrookois de 22 ans s'est retrouvé devant le juge sous une accusation de vol.

Il a reconnu avoir, le 2 juillet dernier, volé pour \$125 de journaux tous pareils (un quotidien du matin) qui étaient entreposés près d'un commerce de Drummondville.

On a raconté au juge toute l'histoire. Après quelques bières bien garnies, deux compères, y compris l'accusé, se mirent à discuter sur les Expos de Montréal. Comme ils ne parvenaient pas à s'entendre et qu'ils avaient pris la route pour retourner chez eux, le conducteur vit soudain des journaux près du magasin. Bonne occasion, pensa-t-il, pour clouer le bec à son adversaire!

Il ne voulait qu'en prendre une copie, a-t-il dit au juge pour sa défense, mais le propriétaire des journaux les vit et se mit à crier. Pris par surprise, le conducteur s'empara de tout le paquet et s'enfuit en auto. Plus tard, il jeta les journaux dans le fossé pour s'en débarrasser... après avoir puisé dans une seule copie les informations qu'il recherchait.

Devant le juge hier, l'accusé soutenait qu'il avait fait une "erreur" de jeunesse et qu'il ne recommencerait plus. Son passé intact d'étudiant universitaire a été un argument favorable pour le juge, en vue de le faire bénéficier d'un sursis de sentence avec probation de six mois à condition de rembourser le commerçant en entier dans les deux prochains mois.

Voleurs de bijoux toujours au large

ACTON VALE -Les recherches se poursuivaient hier dans le but de mettre la main au collet d'un malfaiteur qui a volé environ \$15.000 de bijoux à Acton Vale lundi après-midi.

Ayant entrepris l'enquête en premier, le chef Gérard Clément croit qu'il s'agit de l'oeuvre d'un réseau bien constitué qui se spécialise dans le vol des bijoux et qui pourrait avoir des ramifications nationales et même internationales.

On sait que le propriétaire de la Manufacture de bijoux Ann-ber de Montréal venait de descendre de sa voiture quand il reçut l'ordre de laisser sa valise. Sans résister, il répondit à la menace et aussitôt un homme s'en empara et s'enfuit dans une voiture jaune.

La police d'Acton Vale, appuyée par les corps policiers de St-Hyacinthe, de Drummondville, Granby, Richmond et de la Sûreté du Québec. Hier soir encore, les voleurs étaient l'objet de recherches intensives.

L'enquête a été remise entre les mains du Bureau des enquêtes criminelles de Montréal. M. Clément dit que la façon d'agir est habituelle: les malfaiteurs prennent connaissance des allées et venues des représentants de bijouterie et ensuite, au moment opportun, lui enlèvent les bijoux qui ont été commandés.

Rappelons que personne n'a été molesté dans cette affaire qui n'a pris en tout que quelques secondes.

Chronique municipale

Subvention

ACTON VALE -Le ministère des transports du Québec vient d'accorder à la municipalité d'Acton Vale une subvention de \$40.000 pour l'installation d'un système d'égoût pluvial sur la route 116 (tronçon 02, section 200).

Etude au barrage Renne

Les ingénieurs de la municipalité procéderont sous peu à une étude concernant la stabilité au barrage Renne. Cette étude fait suite à une demande du ministère des Richesses Naturelles.

Aide au Travail

Le conseil d'Acton Vale a par ailleurs accepté le projet d'Aide au Travail pour un montant de \$62.846 comprenant des travaux aux parc industriel, à la bibliothèque et au développement du plein air et s'engage à une contribution personnelle de \$15.948. C'est M. René Faubert qui a été nommé régisseur des travaux pour et au nom de la ville d'Acton Vale.

Diminution des explosifs

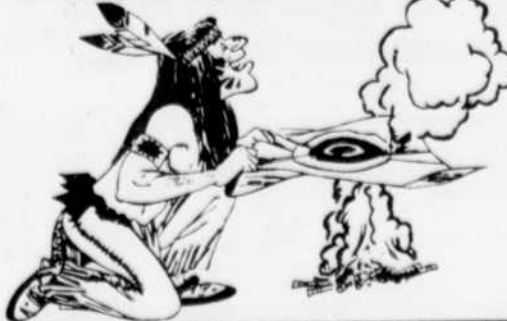
Le conseil a d'autre part fait une demande à la Carrière d'Acton Vale Inc. de diminuer les charges d'explosifs utilisées, de manière à minimiser la répercussion des ondes de chocs dans la ville et ce, suite à de nombreuses plaintes des citoyens.

FAITES PASSER VOTRE MESSAGE DANS LES PETITES ANNONCES

LA TRIBUNE

569-9501

1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8



Bien manger, c'est le soleil dans votre assiette

POUR NOEL!

NOMBREUX SPÉCIAUX aux 2 magasins

HEURES D'OUVERTURE

Lundi à vendredi, 9 h 00 à 9 h 30 p.m.
Samedi, dimanche, 9 h 00 à 6 h 00 p.m.

Les Jardins de l'Estrie

1085, KING EST—SHERBROOKE

et 5130, BOUL. BOURQUE ROCK FOREST



LAITUE

grosseur 24, Canada no 1

2/1⁰⁰

PATATES

Produit du Québec
20 lb

79[¢]

CAROTTES

Produit du Québec
5 lb

59[¢]

BROCOLI

Grosseur 18
Canada no 1

79[¢]

CHOUX-FLEURS

Grosseur 12
Canada no 1

69[¢]

BACON

Tranché, marque l'Estrie

\$1⁹⁶
kg

89[¢]
lb

JAMBON MIDGET

Marque Estrie

\$3⁷²
kg

\$1⁶⁹
lb

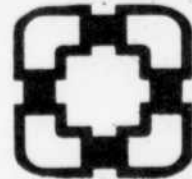
FROMAGE OKA

\$5⁰⁴
kg

\$2²⁹
lb

MICHEL JONCAS

Agent de marques de commerce
25, Wellington nord, Suite 702
Sherbrooke
Tél.: 563-6336



PIERRE-PAUL LATULIPPE

ENR.
Plomberie — Chauffage
10, av. Bernard, Venise, Magog, J1X 3W5
Tél.: 864-4887

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Dominic Bisanti Inc.

Le choix des gourmets
Dominique Bisanti, président Le maraîcher montréalais
805, rue du Marché Central, Montréal
Marché: 389-5431 Bureau: 389-3185

Compliments de

2095, Monterey,
Chomedey, Laval



Félicitations!

J.Y. LATULIPPE
Entrepreneur électricien
Commercial — résidentiel
R.R. 2, Magog. Tél.: 843-7030

BETON D. & C. RIVARD INC.

Parc industriel — Magog
J1X 3W5 — 843-1636



Boulangerie
Larochelle Frères LTEE

Pain et pâtisseries
1520, ouest, rue King Sherbrooke. Tél.: 569-5917, J1J 2C2

MAROIS DRYWALL

Pose de gypse
et tireur de joints
73, Raby. Tél.: 562-8761

Une autre réalisation de

LES CONSTRUCTIONS

ROY & PINARD INC.

Commercial — Résidentiel

30, Ouellet, Bromptonville, Tél.: 846-4485 ou 569-7022

Enquête sur la mort de Gisèle Durocher et Josée Ouellette reportée à demain

ARTHABASKA — L'enquête du coroner décrétée pour jeter un peu de lumière sur les circonstances entourant le décès de Mme Gisèle Durocher, 26 ans et Josée Ouellette, 16 ans, a été ajournée au 20 décembre après une première après-midi d'audience, au palais de justice d'Arthabaska.

Hier après-midi, Me Jules Allard a écouté les témoins qui prenaient place dans le véhicule conduit par une des victimes Mme

siblement la même version des faits. Le quatrième témoin, Mlle Marise Caron, a précisé au coroner qu'elle avait perdu conscience et qu'elle ne se rappelait pas les circonstances de la tragédie.

Les trois autres témoins, Johanne Cantin, Marjolaine Ouellette et Michel Duval, ont tour à tour déclaré au coroner qu'ils venaient d'assister à une démonstra-

tion de claquette à Tingwick, le 11 mai et qu'après la représentation ils étaient montés vers minuit dans la voiture de Mme Gisèle Durocher en compagnie de l'autre victime, Josée Ouellette, pour aller "luncher" à Warwick. Un peu après minuit alors qu'il circulait sur le chemin de Tingwick ils ont aperçu soudainement, alors qu'ils s'engageaient dans une courbe très prononcée, un véhicule qui venait en sens inverse et qui pointait dans leur direction.

Selon les trois témoins qui ont relaté les faits, la conductrice, Mme Gisèle

Durocher, aurait mis ses lumières sur la position croisement, freiné et dirigé son véhicule sur l'accotement pour libérer le chemin. Malgré cela le véhicule qui venait en sens inverse aurait frappé et propulsé dans le champ l'automobile de Mme Durocher.

La jeune Josée Ouellette est morte sur le coup tandis que Mme Gisèle Durocher est décédée des suites de ses blessures le 5 juin dernier.

L'agent André Demers qui s'est rendu sur les lieux de l'impact en compagnie de trois autres policiers a confirmé que l'automobile

conduite par Luc Morin, 18 ans, avait dérapé sur une distance de près de 38 mètres avant d'entrer en collision avec le véhicule des victimes. Après le point d'impact le véhicule de M. Morin a encore parcouru 50 mètres avant de s'immobiliser de l'autre côté du chemin dans le fossé.

Jeudi matin, le 20 décembre, le coroner Jules Allard entendra le conducteur de l'automobile qui a dérapé, M. Luc Morin et deux autres témoins. De plus, l'agent Baker sera à nouveau interrogé à la demande du procureur d'une des victimes.

Le garde changea son fusil d'épaule mais fit quand même à sa tête.

Le 6/36 ne coûte qu'un dollar



Mort de Rosaire Dupuis: pas de verdict avant quelques semaines

ARTHABASKA — Le coroner Jules Allard, du district d'Arthabaska rendra son verdict par écrit sur les circonstances entourant la mort de M. Rosaire Dupuis, 55 ans, de la rue Arcand à Victoriaville. La victime est décédée d'une fracture ouverte du crâne, le 17 juillet 1979 après que le véhicule dans lequel il était passager eu embouti l'arrière d'une remorque domestique, chargé de 115 morceaux de 3 par 3.

Selon les témoignages recueillis hier matin, au Palais de justice d'Arthabaska, l'impact se serait produit vers 23h30, sur la route 263 en face de la plage Paquette alors que les deux véhicules circulaient en direction Nord-Sud. Dépendamment des parties, les témoignages étaient contradictoires.

L'agent André Baker, de la Sûreté du Québec, poste d'Arthabaska, a précisé qu'au point d'impact il y a très peu d'éclairage mais que le chemin est droit avec un accotement d'un peu plus de deux mètres. Il a également relevé deux traces de freinage de 11 mètres.

En outre, il a mentionné au coroner Jules Allard, que l'examen du véhicule qui trainait la remorque domestique chargé de matériaux de construction, a révélé que le filage électrique était sectionné. Selon l'agent Baker, le filage se serait rompu au moment de l'impact puisqu'à son arrivée sur les lieux seuls les phares avant de l'automobile de M. Thibeault fonctionnaient.

M. Gaëtan Thibeault a d'ailleurs soutenu lors de son interrogatoire qu'il avait vérifié ses lumières de remorque peu avant de quitter le domicile de sa belle-mère, à St-Léonard d'Aston. De plus, M. Thibeault a rapporté que quelques secondes avant l'impact il avait été à même de vérifier ses lumières puisqu'il avait été dépassé par un autre véhicule ce qui, selon lui, prouvait que ses lumières arrière fonctionnaient... "sans quoi, a-t-il dit, ce n'est pas M. Fournier qui m'aurait rentré dans le derrière... mais l'autre qui m'a dépassé".

Quand au conducteur du véhicule dans lequel prenait place la victime, il a déclaré qu'il n'avait rien vu. M. Claude Fournier, de St-Norbert, a déclaré qu'il conduisait à environ 50 milles à l'heure. Soudainement, a-t-il relaté, j'ai vu quelque chose en avant. J'ai freiné et ce fut l'impact.

Outre M. Fortier et la victime, M. Rosaire Dupuis, il y avait deux autres passagers dans l'automobile. Un des passagers assis sur la banquette arrière, M. Aimé Laflamme, 82 ans, a affirmé que le véhicule qui trainait la remorque domestique n'avait pas de lumière. Il a également mentionné qu'il ignorait à quelle vitesse M. Fortier conduisait puisqu'il ne voyait pas l'odomètre.

LE GÉANT DES MATÉRIAUX

SUPER VENTE DÉMOLITION

... Nous rénovons le magasin ...

SPECIALIAUX

SUR TOUS LES ASSORTIMENTS DE CUISINES EN MONTRE



- *Finition complète et de qualité
- *Choix de modèles
- *Différentes teintes
- *Plusieurs dimensions

EXEMPLE

DÉTAIL SUGGÉRÉ	CHOIX	SPÉCIAL DÉMOLITION
\$785 ⁰⁰	PIN	\$599.
\$1,855 ⁰⁰	CHENE	\$999.
\$1,075.00	CHENE	\$595.
\$2115 ⁰⁰	CHENE	\$1139.
\$2,915 ⁰⁰	CHENE	\$1399.

POUR LIQUIDATION, TOUT DOIT ÊTRE VENDU

... offre exceptionnelle ...



LUMBERLAND

BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST

235, GALT EST, SHERBROOKE

563-0220

569-3693

SANTERRE

LOUEZ de TOUT
569-9548
LES ENTREPRISES MARTINEAU INC.
2456 ouest, rue King
Machine à laver les tapis à la vapeur
Agent autorisé Honda pour générateurs pompes à eau, etc.

VOUS SENTEZ LE BESOIN DE PARLER À QUELQU'UN? QUELQU'UN VOUS ÉCOUTE

SECOURS - AMITIE

563-5511

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Meilleurs Voeux

dindes

surgelées catégorie "A"

2.7 kg à 10,9 kg

6 à 24 livres

kg **2.16**
lb **.98**



dind-o-jus

surgelées

2.7 kg à 10,9 kg

6 à 24 livres

kg **2.60**
lb **1.18**

fesse de jambon
prêt à manger
provigo
un bout ou l'autre

kg **2.82**
lb **1.28**

tourtière
surgelée

provigo
454 g. - 16 oz

ch. **1.39**

canneberges fraîches
imp. des é.u. canada no 1

boîte 16 oz **79**

viande maigre
pour tourtière
produit décongelé

kg **2.84** lb **1.29**

soc de porc
désossé-fumé
provigo

kg **4.17**
lb **1.89**

tourtière surgelée
taillefer
500g.

ch. **1.59**

bifteck de surlonge
bouvillon canada a-1

kg **6.15**
lb **2.71**

boeuf fumé
coorsh

227 g. - 2 oz. **4 / 2.29**

bacon tranché
provigo
454 g. - 1 livre

ch. **1.19**

roulé de salami
coorsh
284 g. - 10 oz

ch. **1.75**

cretons
taillefer
300 g.

ch. **1.39**

saucisse fumée
cocktail
hygrade 8 oz

ch. **1.65**

salade de chou
taillefer
907g. - 32 oz

ch. **1.35**

viandes cuites
tranchées, assorties
hygrade 170 g - 6 oz.

.75 ch.

provigain



SUPER MARCHÉ BACHAND
ENR.
Coaticook

MARCHÉ F. CASTONGUAY
INC.
Bromptonville

MARCHÉ GALT INC.
2185 ouest, rue Galt Sherbrooke

MARCHÉ GAUDETTE INC.
1095 sud, rue Bevérdère Sherbrooke

J.A. BEAUDOIN & FILS INC.
289, rue Laurier Disraeli

MARCHÉ GAUDETTE
& CHARTIER
565 est, rue King Sherbrooke

GAUDREAU LIMITÉE
Asbestos

MARCHÉ MARCEAU INC.
Windsor

MARCHÉ R. RAYMOND
2373 ouest, rue King
Sherbrooke



provigain

LA BONNE COMBINE FAIT DES HEUREUX



Mme Réal Guillemette d'Asbestos reçoit un chèque de \$5,000.00 de Provigo en présence de Monsieur Jacques Piché propriétaire du Marché Gaudreau d'Asbestos.



Lionel Binette de Provigo remet un chèque de \$100.00 à Mme Céline Gosselin de Sherbrooke, qui s'est méritée ce montant au Super Marché Provigain, rue King Ouest à Sherbrooke.



Jean-Guy Gagnon de Provigo remet un chèque de \$100.00 à Mme Aline Hamel de Disraeli. M. Beaudoin, copropriétaire du Super Marché Beaudoin félicite l'heureuse cliente.

D'AUTRES GAGNANTS DE GROS LOTS A LA BONNE COMBINE.

- Jacques St-Hilaire de St-François du Lac, \$100.00
- André Couture de Gentilly
- Lucie Laroche de Victoriaville

- Michel Bouffard de Windsor
- Camille Chaput de Victoriaville
- Francine Paré de Bécancour

champignons entiers slacks
bolte 10 oz

.79

olives farcies manzanilla coronation pot 15 oz **1.55**

olives reine nature coronation pot 15 oz **1.25**

cornichons fenouil kosher helnz pot 909 ml **.95**

jus de légumes e.d. smith
pot 28 oz

.69

pois verts grosseur 1 et 2 d'albray bolte 14 oz **.49**

maïs en crème de choix, aylmer bolte 10 oz **.35**

coca-cola caisse familiale 4.4 litres **2.09**

marinades sucrées provigo
pot 24 oz

.99

thé orange pekoe salada bolte 60 sachets **1.79**

jus d'orange Libby's bolte 48 oz **1.29**

jambon cuit maple leaf bolte 1.5 livres **3.99**

betteraves tranchées, ondulées habitant
pot 24 oz

1.05

sprite liqueur douce bout. 750 ml **3 / .99**

cocktail de fruits aylmer bolte 14 oz **.69**

mokas des fêtes vachon bolte de 15 **1.49**

gâteaux aux fruits provigo

format 1 livre **1.34**

format 2 livres **2.45**

format 4 livres **4.69**

bûches de Noël vachon
format 30 oz (18 oz - 2.19)

2.99

fruits et légumes. Qualité, Fraîcheur

raisins rouges

variété empereur
imp. des é.u. canada no 1

kg **1.30**

lb **.59**

oranges sunkist

variété navel
imp. de calif. grosseur 88

douz.

1.39

carottes

culture du québec
canada no 1

sac 5 livres

.59

champignons frais

blancs ou cafés
culture du québec

kg **3.44**

1/2 lb **.78**

clémentines

imp. du maroc

grosseur 175

kg **1.28**

lb **.58**

pommes

rouges ou jaunes
variété délicate
imp. des é.u.
canada no 1
grosseur 125

kg **.99**

lb **.45**

C'est tout choisi

pour de joyeuses réceptions!

Prix en vigueur jusqu'au samedi 22 décembre 1979 inclusivement.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

pois verts
grosneur 2 choix
idéal
boîte 19 oz

69

huile végétale
crisco
bout. 1.5 litre

2.49

café instantané
maxwell house
pot 10 oz



4.69

amuse-gueule au fromage
cheddees ou flings
christie pqt 150 g **59¢**

margarine molle
huile de maïs
fleischmann format 2 livres **2.49**

bonbons de Noël ass.
viau 312 à 454 g **99¢**

croustilles assorties
humpty dumpty sac 200 g. **89¢**

arachides assorties
krispy kernels format 850 g. **2.39**

chocolats turtles
smile'n chuckles boîte 14 oz **4.19**

fromage canadien kraft
pqt 16 oz env. ind.

1.85
(pqt 2 livres - 3^{es})

biscuits soda salés provigo
boîte 450 g. (900 g - 1^{er})

.79

café moulu maxwell house
sac 1 livre

3.59

jus de tomates
qualité fantaisie
provigo
boîte 48 oz

.69

shampooing pour cheveux
head & shoulders bout. 250 ml **2.19**

papier de toilette
cottonelle pqt 4 roul. **1.19**

tide
détergant pour lessive boîte 4.8 kg **6.19**

patates frites surgelées
mccain sac 2 livres **69¢**

désodorisant
secret aérosol 150 ml **1.19**

bounce
assouplisseur de tissus pqt 60 f. **3.59**

détergant pour lessive
sunlight boîte 2.4 kg **2.99**

gâteaux assortis surgelés
mccain format 19 oz **1.49**

dentifrice
pepsodent tube 150 ml **1.59**

lestoil
nettoyeur liquide pin bout. 40 oz **1.85**

détergant vaisselle
sunlight format 50 oz **2.09**

légumes mélangés surgelés
mccain pqt 2 livres **85¢**

papier de toilette
blanc-jaune-rose
facelle royale pqt 4 roul.

1.15

papier aluminium alcan
roul. 10m x 45 cm

1.69

chocolat vesta lowney's
boîte 1200 g.

6.69

crème glacée saveurs variées provigo
carton 2 litres

1.29

"Un vieux parti, de vieilles idées et un vieux chef"

(Ed Broadbent)

TORONTO (PC) — La décision de M. Pierre Trudeau de retirer sa démission et de diriger les troupes libérales au cours de la campagne électorale qui s'amorce réjouit au plus haut point le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, qui ne peut plus attendre de croiser le fer avec "ce lui qui affirmait il y a deux semaines à peine qu'il n'était pas l'homme de la situation".

"Jusqu'à ce matin, nous estimions que nous n'avions



affaire, avec les libéraux, qu'avec un vieux parti avec des vieilles idées. Nous savons maintenant qu'il s'agit d'un vieux parti avec de vieilles idées et un vieux chef", a déclaré M. Broadbent au cours d'une conférence de presse qu'il tenait peu après son arrivée à To-

ronto, où il assistait à l'assemblée de mise en nomination de son parti dans la circonscription de Beaches.

M. Broadbent a tenu à rappeler aux électeurs qu'au cours des 11 années de l'administration Trudeau, l'inflation avait plus que doublé, que le chômage avait grimpé de 300 pour cent, que la mainmise étrangère sur l'économie avait augmenté dangereusement, et ce principalement dans le domaine de l'énergie.

"M. Trudeau n'est certainement pas l'homme dont les libéraux ont besoin pour élaborer de nouvelles idées. C'est l'homme qui a mené le Canada dans la situation économique qu'il connaît actuellement", a noté M. Broadbent, qui représente la circonscription ontarienne d'Oshawa.

Même au Québec, où le NPD estime avoir des chances de remporter la victoire dans "quelques circonscriptions prioritaires", dont Hull et Louis-Hébert, M. Broadbent soutient que le Parti libéral aurait pu accomplir des progrès avec un nouveau chef.

Dans le plus important centre industriel du pays, M. Broadbent a principalement fait porter ses attaques sur la politique économique et énergétique du gouvernement Clark et, selon lui, par extension celle des libéraux. Ainsi, à son avis, les conservateurs ont renié leurs promesses électorales de réduire les impôts de plus de \$2 milliards.

Ils ont récidivé par leur politique des taux d'intérêt,

que le NPD abaisserait de deux pour cent, ainsi que par leur volonté de hausser le prix du pétrole, d'augmenter les exportations de gaz naturel vers les États-

LONDON, Ont. (PC) — Le premier ministre du Canada,

maintenant, le choix sera clair: les électeurs auront à opter entre un gouvernement orienté vers l'avenir ou un parti d'opposition qui veut nous ramener vers le passé", a dit M. Clark, au cours d'une assemblée publique à London, en Ontario.

"M. Trudeau nous reproche de ne pas avoir présenté un budget qui aurait pu obtenir l'assentiment des créditeurs.

"Contrairement au chef libéral, je préfère m'en remettre au ministre des Finances, M. John Crosbie, plutôt qu'à M. Fabien Roy, pour élaborer une politique budgétaire", a ajouté M. Clark.

Il a indiqué par ailleurs que son gouvernement minoritaire avait été placé devant trois choix pour administrer le pays.

Nous pouvions faire comme les libéraux entre 1972 et 1974 et conclure une entente "organique" avec "les socialistes" du Nouveau parti démocratique, ce que nous avons refusé, a-t-il dit.

Nous aurions pu, d'autre part, gouverner sans gouverner avec des demi-mesures, mais nous aurions ainsi trahi le mandat que la population canadienne nous avait confié.

Les électeurs devront opter pour l'avenir ou le passé (Joe Clark)

(Joe Clark)



ce que nous avons choisi de faire, c'est de prendre les décisions difficiles qui s'imposent pour réduire le déficit du gouvernement et mettre un terme aux extravagances libérales, et ainsi préparer la relance économique de la prochaine décennie, a déclaré M. Clark.

Il s'est par ailleurs engagé à convoquer à nouveau une conférence nationale sur le développement économique qui devait réunir au début de l'année pro-

chaine les représentants du mouvement syndical, du monde des affaires et des gouvernements provinciaux.

M. Clark poursuivait sa tournée électorale en Ontario en soirée, devant prendre la parole à Kitchener.

Il s'arrêtera aujourd'hui à Toronto avant de s'enlever pour l'Alberta où il assistera à la soirée de mise en candidature dans sa propre circonscription de Yellow Head.



La campagne électorale

Unis et de majorer les cotisations d'assurance-chômage de \$800 millions.

Dans la même veine, selon M. Broadbent, M. Clark a ajouté l'insulte à l'injure en sanctionnant le "patronage" sur une vaste échelle ainsi qu'en offrant à l'entreprise privée des sociétés de la couronne rentables dont, principalement, Pétro-Canada.

M. Joe Clark, s'est dit heureux, hier, de la décision du chef de l'Opposition, M. Pierre Trudeau, de demeurer à la tête du Parti libéral pour la campagne électorale.

"Je suis content qu'il se soit enfin décidé parce que

LE DOME

Linda

Michel

Monsieur,

Que ce soit pour une coupe de cheveux, une coiffure ou un "modeling",

venez sous le Dome, au

165, Wellington nord, Sherbrooke

pour un service de qualité et de bon goût.

Deux coiffeurs seront à votre disposition.

563-1488

Biron surpris

QUEBEC (PC) — Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, s'est dit surpris mardi de la décision de Pierre Elliot Trudeau de diriger les troupes libérales en vue des élections fédérales du 18 février.

"Je croyais qu'il allait maintenir sa décision de démissionner" a dit à Québec le chef unioniste.

Affirmant que le leadership de M. Trudeau n'est que temporaire, M. Biron a soutenu que les libéraux ne pourront répéter leur performance du 22 mai au Québec.

"Les progressistes-conservateurs ont maintenant une marge de manoeuvre accrue au Québec, a ajouté M. Biron. La décision de M. Clark de charger le sénateur Arthur Tremblay d'élaborer des propositions constitutionnelles offre une garantie morale supplémentaire aux québécois".

M. Biron s'est par ailleurs dit convaincu que les conservateurs enlèveront 15 comtés au Québec malgré la décision de M. Trudeau.

Il a ajouté que le retour du chef libéral aura peu d'effet au Canada anglais et ne permettra pas au parti libéral d'enregistrer des gains par rapport aux élections précédentes.

Rappelant que l'Union nationale appuie les candidats du P.C., M. Biron s'est enfin risqué à prédire l'élection d'un gouvernement conservateur majoritaire le 18 février.

En Alberta

Le leader libéral déçu par le retour de Trudeau

CALGARY (PC) — Le leader libéral de l'Alberta, M. Nick Taylor, s'est dit déçu mais non étonné de la décision de Pierre Trudeau de demeurer à la tête des troupes libérales.

"J'aurais aimé qu'il y ait une convention. Ce n'est pas bon d'avoir le même individu à la tête du parti pour aussi longtemps", a confié M. Taylor au cours d'une interview.

Trudeau peu intéressé à un débat télévisé

OTTAWA (PC) — Le leader libéral Pierre Trudeau a déclaré, mardi, qu'il n'était pas "particulièrement intéressé" à participer à un débat télévisé avec le premier ministre Joe Clark et le leader néo-démocrate Ed Broadbent.

Au cours de la conférence de presse où il a annoncé qu'il dirigera son parti pendant la campagne électorale, M. Trudeau a par ailleurs reconnu que la té-

lvision était un excellent moyen d'atteindre les électeurs et que le Parti libéral allait y recourir fréquemment.

A Kitchener en Ontario, d'un autre côté, M. Joe Clark s'est dit favorable, lui, à l'idée d'un débat télévisé.

Les trois mêmes chefs, à l'occasion de l'élection du 22 mai dernier, avaient participé à un débat de 90 minutes à la télévision.

EN JANVIER, FOURRURES À PRIX SPÉCIAUX CHEZ EATON

Pendant le mois de janvier, une myriade de fourrures font la fête chez Eaton. Elles se mettent de la partie pour vous aider à vaincre la rigueur des journées froides.

Emmitouffez-vous douillettement dans de somptueuses toisons à des prix plus qu'avantageux pour terminer l'hiver en tout confort et élégance. Enfin! Vous pourrez faire de votre rêve une réalité.

Fourrures tout aller
Prix Eaton de 1,297⁰⁰ à 1,797⁰⁰ chacun

Fourrures prestigieuses
Prix Eaton de 2,497⁰⁰ à 3,697⁰⁰ chacun

Fourrures petit budget
Prix Eaton de 217⁰⁰ à 897⁰⁰ chacun

Fourrures pour lui
Prix Eaton de 1,187⁰⁰ à 3,197⁰⁰ chacun

Au temps du temps des Fêtes

EATON

CORRECTIONS

Dans notre annonce du 13 décembre, en page B-3, on aurait dû lire:

VÊTEMENTS D'HIVER SÉLECTIONNÉS

1/2 PRIX

Choix de 6 styles.

Nous prions nos clients de nous excuser de tout inconvénié que cela aurait pu leur causer.

JOE FELLER

33 1/3 %

de rabais sur toutes nos bagues "François Courchesne" serties de diamants. Ce rabais exceptionnel sera en vigueur jusqu'au 24 décembre à 17h.30.